

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE D'ECULLY

Rapport final

15 décembre 2023



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale d'Ecully			
Date de soumission du rapport	15 décembre 2023	Période de mise en œuvre du projet	Du 15/12/2021 au 15/12/2023 (24 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/1805		
Bénéficiaire de la subvention	Ecully		
Responsable du projet	Maéva RENARD, chargée de mission environnement		
Contact	m.renard@ville-ecully.fr 0625302370		
Auteur(s) du rapport	Maéva RENARD, ville d'Ecully Mélissa PLANET, Horizon d'Ailes		

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	30 000.00€		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	23 000.00 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	29 367.10€ (hors frais de personnels engagés pour travailler sur l'ABC)	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	97.9%

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Retour sur la mise en œuvre du projet	6
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet	6
II.1.1	Description générale du projet	6
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	12
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	14
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation	15
II.1.5	Communication	17
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	18
II.2	Perspectives post-ABC	28
II.3	Autoévaluation	28
III.	Livrables produits	29
IV.	Annexes	31

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale d'Écully
Période totale de mise en œuvre du projet	24 mois (du 15/12/2021 au 15/12/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La ville d'Écully qui jouxte la ville de Lyon 9 et Lyon 5 fait partie du Projet Nature des vallons de Serres, des Planches et de la Beffe, poumon vert important de par sa superficie et sa proximité avec la ville de Lyon (moins de 7 km du cœur de Lyon). Cet espace classé constitue un certain réservoir de biodiversité, dont 160 hectares se situent sur la commune.</p> <p>Le Projet Nature permet l'entretien, l'aménagement pour l'accueil du public et la sensibilisation des vallons de Serres et Planches.</p> <p>Écully s'est engagée à mettre en place un programme écologique conséquent lors de son nouveau mandat. Ainsi, l'année 2021 est consacrée à la mobilité, modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement. L'année 2022 sera dédiée à la réduction et au tri des déchets, puis l'année 2023 traitera de la biodiversité. D'autres thèmes suivront et les actions perdureront sur tout le mandat. Ainsi, la fin de la mise en œuvre de notre atlas de la biodiversité communale coïncidera avec notre année de la biodiversité, permettant de construire un plan d'aménagement de trames vertes cohérent, et de commencer sa mise en œuvre concrète. Ce programme de mandat a également pour vocation de promouvoir ces thèmes auprès de la population, des scolaires, des entreprises locales, des étudiants des grandes écoles du campus et bien sûr des agents de la mairie. Il vise à impliquer tous ces acteurs dans la préservation de la biodiversité.</p> <p>La ville est en partenariat avec plusieurs associations environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Ligue pour la Protection des Oiseaux, qui inventorie les oiseaux des parcs et jardins d'Écully, installe des nichoirs et anime des ateliers de sensibilisation auprès des écoles et du grand public. Les parcs de la ville ont d'ailleurs été classifiés comme Refuges LPO. - France Nature Environnement, pour la sensibilisation du public scolaire et du grand public, notamment dans le cadre de notre fête annuelle Semper Virescens. - Les Amis du Bois de Serres, qui regroupe près de 150 membres, organise chaque année, au printemps, une sortie de ramassage des déchets dans le Bois de Serres. D'autres sorties naturalistes sont ponctuellement organisées, ainsi que des conférences. <p>Écully est également accompagnée de l'association Horizon d'Ailes (association née à Écully qui promeut et agit en faveur de la biodiversité urbaine en favorisant la participation citoyenne dans ses actions), qui a été conventionnée pour constituer ce dossier et pour accompagner la réalisation de notre atlas de la biodiversité communale.</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Nous avons 3 objectifs phares concernant la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale à Écully :</p> <p>Le premier objectif phare est d'améliorer la connaissance sur les espèces présentes sur notre territoire.</p> <p>Cet atlas nous permettra de compléter notre inventaire ornithologique réalisé par la LPO, dans nos parcs et jardins, et ainsi favoriser les niches écologiques, les déplacements de la faune sauvage locale pour ensuite pouvoir les favoriser et les renforcer.</p> <p>Nous pourrions également, grâce à lui, mettre à jour nos données environnementales vieillissantes, qui ne sont peut-être plus d'actualité.</p> <p>Nous pourrions également comparer ces données mises à jour par rapport aux données détenues par la Métropole de Lyon, et ainsi évaluer l'état de notre biodiversité, et agir en conséquence.</p>

	<p>Le deuxième objectif phare est la création d'un plan d'action centré autour d'une trame verte, ainsi qu'une noire.</p> <p>Cet atlas sera le tremplin d'actions de mise en œuvre d'aménagements et de valorisation de la biodiversité. FNE nous a déjà fait des propositions de diagnostics et de préconisations d'actions.</p> <p>Enfin, le troisième objectif phare est l'implication des citoyens dans la démarche, et sur le long terme.</p> <p>Nous souhaiterions mettre en place un inventaire participatif des mammifères sauvages afin d'impliquer concrètement tous nos citoyens dans le programme écologique de la ville, ainsi que de leur faire prendre conscience de la richesse faunistique si près de chez eux.</p> <p>Un premier questionnaire citoyen va être proposé aux Ecullois afin de définir leurs connaissances de la biodiversité, les actions qu'ils mènent déjà en faveur de l'environnement, celles qu'ils souhaiteraient pouvoir mettre en place et leurs attentes en termes d'actions de la part de la ville. Il s'agira aussi de déterminer leur intention d'engagement personnel quant à la mise en œuvre de l'ABC de la ville.</p> <p>De plus, nous avons choisi les groupes taxonomiques qui ont en général le plus de sympathie de la part de notre population afin de les sensibiliser et ainsi de susciter leur envie de participer à notre inventaire participatif par un questionnaire qui va cibler leurs envies et leurs possibilités d'agir à leur échelle, et ultérieurement de mettre en place dans les jardins des maisons comme des résidences et espaces verts des entreprises et des écoles des mesures nécessaires au développement ces différentes espèces.</p> <p>Ces groupes sont également un bon indicateur de la qualité des milieux.</p> <p>Cela pourra également constituer un projet d'école pour les autres communes du Projet Nature, nous pourrions imaginer un projet commun d'envergure qui pourrait être accompagné par nos associations partenaires, dirigé et mis en avant par le Projet Nature. Il s'agira aussi d'impliquer les acteurs locaux : les étudiants des grandes écoles, qui sont à deux pas du Bois de Serres, mais aussi les entreprises, en leur proposant de valoriser leur travail par la conduite d'ateliers ouverts au grand public.</p>
<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>La ville d'Écully engage une politique volontariste en matière de transition écologique. Cette ville de 19 000 habitants bordant Lyon, qui compte 30 % de logements sociaux bénéficie de la présence sur son territoire du Bois de Serres et des Planches, site classé et Projet Nature des vallons de Serres, des Planches et de la Beffe, constitue un patrimoine végétal conséquent.</p> <p>Dans ce cadre, constatant que sous la pression de l'urbanisation et du trafic routier, les espèces faunistiques et floristiques se voyant menacées, elle souhaite réagir et pour cela élaborer une stratégie efficiente de préservation de la biodiversité. C'est pourquoi elle désire réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale pour agir de la manière la plus efficace possible dans l'intérêt de la biodiversité et en adéquation avec le déplacement réel des espèces effectives de notre territoire.</p> <p>Elle compte pour cela mobiliser l'ensemble de la population, scolaires, membres de la commission consultative de l'environnement, association des Amis du bois de Serres, étudiants des grandes écoles, entreprises et bien évidemment les services de la ville qui sont très enthousiastes sur cette démarche. La LPO œuvre déjà depuis de nombreuses années, Horizon d'Ailes accompagne Maéva RENARD, gérante du Projet Nature du vallon de Serres, des Planches et de la Beffe dans cette démarche et un chargé de mission a été recruté pour mener cette action.</p> <p>L'ABC permettra donc de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble des Ecullois via les questionnaires et l'inventaire participatif, y compris grandes écoles et entreprises, mais aussi d'élaborer un plan d'action destiné à préserver la biodiversité par la création d'une trame verte qui pourra alors être inscrite au PLU-H. Ce plan d'action sera réfléchi en</p>

	<p>commission extra-municipale qui réunira tous les types d'acteurs volontaires afin d'inclure les citoyens dans la démarche. Les Ecullois pourront ainsi mettre en place de bonnes pratiques pour ne plus voir les espèces disparaître peu à peu de notre ville, et nous pourront les y accompagner, pour ramener la nature dans notre ville.</p> <p>Durant toutes ces étapes, nous serons accompagnés de plusieurs associations naturalistes, telles que la LPO, Les Amis du Bois de Serres et Horizon d'Ailes, entre autres. L'objectif final est de créer une trame verte au nord d'Écully, traversant le territoire d'Est, depuis notre Espace Naturel Sensible, en Ouest, vers un autre réservoir de biodiversité. Nous souhaiterions également mettre en place une trame noire afin de réduire voire supprimer le dérangement des espèces pendant la nuit.</p>
--	---

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

Contexte et description du territoire

La ville d'Écully possède un riche patrimoine naturel composé de 846 hectares, d'espaces boisés classés, d'espaces végétalisés à conserver, des parcs, jardins et de bois inscrits dans son PLU-H. 3 étangs sont également aménagés, entretenus et ouverts au public. Son blason représente un chêne et sa devise, *Semper Virescens* signifie « toujours reverdissant ». Une fête annuelle de la nature et de sa protection est mise en œuvre depuis le printemps 2022 : la Fête *Semper Virescens*.

Écully a obtenu le label 4 fleurs depuis 1992 et met tout en œuvre pour le conserver. En 2021, elle a une nouvelle fois reçu le label 4 fleurs. Elle a toujours à cœur de promouvoir le fleurissement raisonné (en adaptant les espèces au changement climatique notamment), la conservation de son patrimoine arboré et la gestion différenciée respectueuse de la biodiversité. En 2024, une centaine d'arbres, dont les essences ont été choisies pour leur localité et leur adaptabilité, vont être plantés à Écully. Les plantes sont approvisionnées par le Lycée Horticole d'Écully, et diverses actions sont organisées avec eux, notamment la tenue d'un stand à la fête *Semper Virescens*, en faveur de l'écologie, du thème de l'année et des fleurs.

Ils ont également proposé des ateliers de fauche, tonte différenciée et raisonnée et sur la gestion différenciée en général, ainsi que des ateliers EEDD avec les écoles.

Ils viennent de lancer un projet de végétaux labellisés Végétal Local, la ville pourra donc bénéficier de plants des plus locaux.

Depuis septembre 2010, un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a été décidé, et les parcs et jardins de la ville ont été classés « Refuges LPO », ainsi que certaines résidences. L'inventaire ornithologique est donc bien à jour, et nous permet déjà d'évaluer les fluctuations des espèces présentes sur notre commune. Aussi, des aménagements ont pu être installés pour favoriser l'avifaune : nichoirs, restauration des sous-bois et autres niches écologiques... Et, des actions de sensibilisation du public sont également menées.

La convention actuelle prendra fin en 2025.

Cette idée d'Atlas de la Biodiversité Communale a découlé du constat d'une tendance à la baisse de la faune présente sur la commune, notamment relevée par les habitants : « On ne voit plus de hérissons, plus d'écureuils dans nos jardins ».

Ces constats sont un peu nuancés par les observations effectuées par l'association Les Amis du Bois de Serres : depuis 5 ans, nous avons une augmentation de 13% des écureuils et une diminution de 20% de leur écrasement sur la route.

En revanche, concernant les hérissons, il y a effectivement une baisse depuis 5 ans, de l'ordre de 7% et leur écrasement a augmenté de 10% malheureusement.

Ils ont également noté une augmentation d'observation de renards et de blaireaux cet hiver (passant de 5 à 7 pour les renards et de 9 à 14 pour les blaireaux).

Il est apparu essentiel de partir d'un point de départ cohérent, en inventoriant notre biodiversité locale pour pouvoir réellement constater cette baisse par rapport aux années précédentes et pour prendre les meilleures mesures afin d'inverser cette tendance.

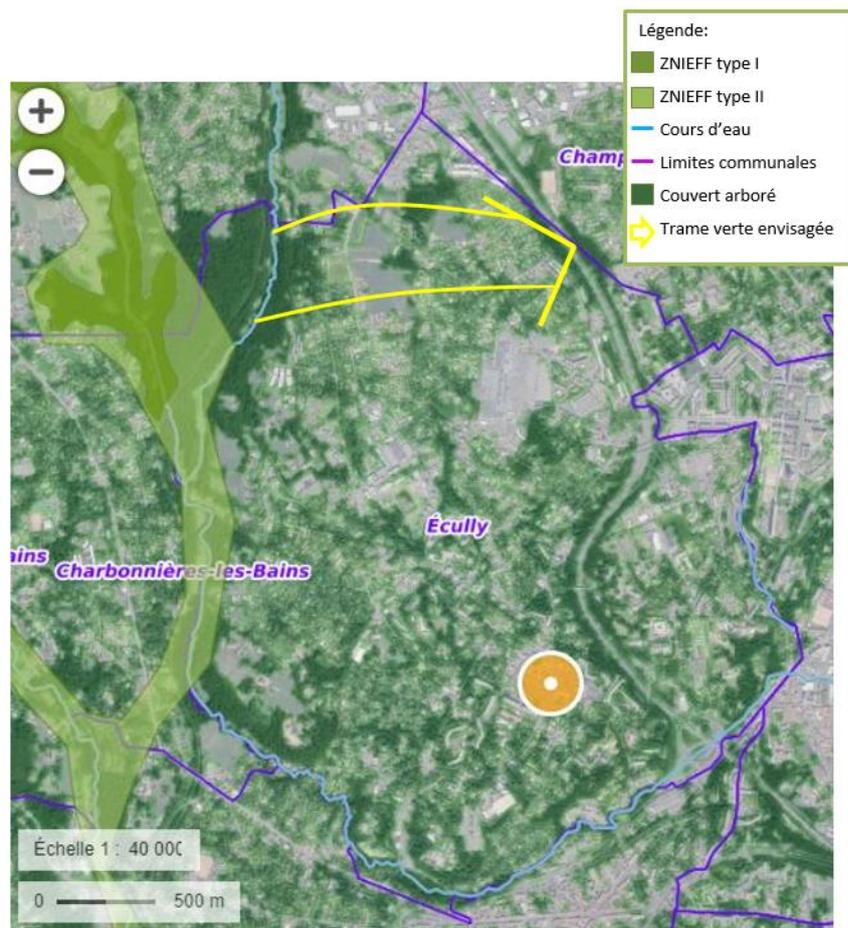
La mairie est très proche de l'association Les Amis du Bois de Serres, notamment en concertation dans les projets environnementaux. Ceux-ci organisent chaque année une sortie ramassage des déchets dans les vallons de Serres et des Planches, des conférences et des sorties naturalistes dans le Bois de Serres avec la LPO.

Enfin, l'association Horizon d'Ailes nous a assisté dans la rédaction de notre dossier de candidature, dans ses orientations et l'édition d'un premier questionnaire citoyen pour recueillir leurs avis concernant notre démarche. Nous avons décidé de poursuivre notre partenariat avec elle pour la mise en œuvre de notre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Les membres ont donc pu mener des actions d'animation, des inventaires faunistiques, la réalisation de cartographies et notamment de la synthèse finale de notre ABC.

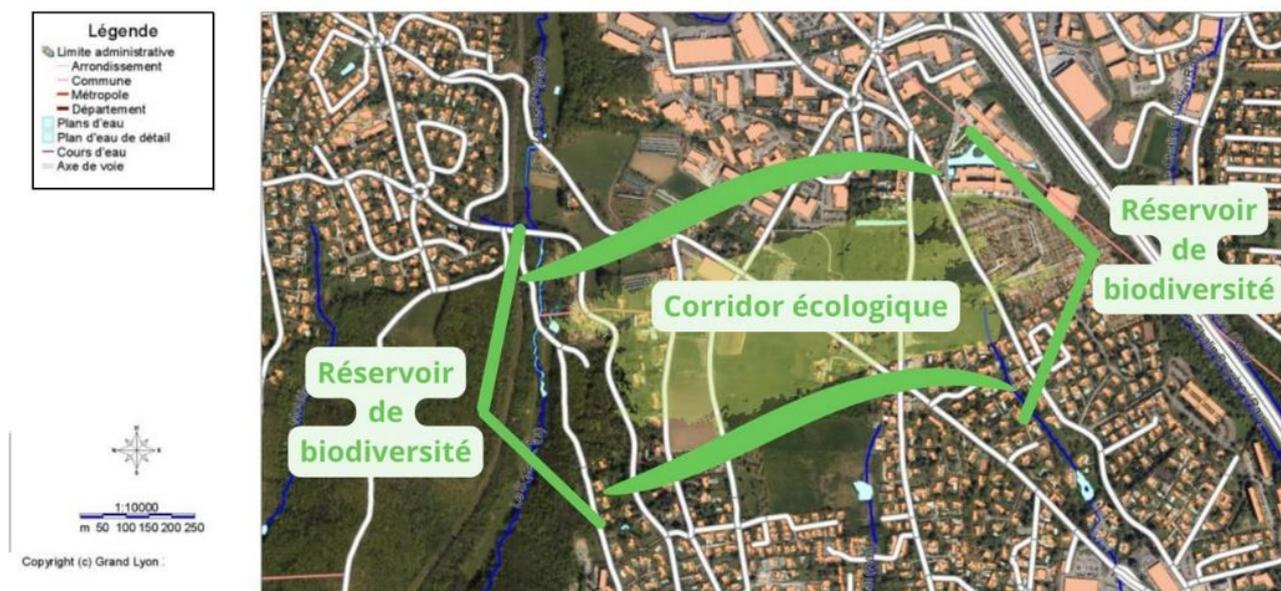
Elle nous a également aidé à définir la zone privilégiée pour définir une trame verte à conserver. Cette zone a également été pointée et reconnue par la Métropole de Lyon. C'est pourquoi les inventaires professionnels se sont concentrés sur cette trame verte, la zone du Rafour-Tronchon, allant du Sud-Ouest au Sud-Est d'Écully.

Cette zone abrite une mosaïque d'habitats naturels dont des sources et les dernières prairies d'Écully. Elle est particulièrement intéressante en tant qu'espace relai entre les vallons de Serres et Planches et le vallon du ruisseau du Chalin. Il a fait l'objet d'attentions dans l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Inscrit comme réserve foncière au Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour servir de « site d'urbanisation future d'envergure ». Il a aussi été identifié comme corridor écologique prioritaire à restaurer par le document de diagnostic et de stratégie de la Trame verte et bleue de la Métropole de Lyon (2017).



Trame verte - zone Rafour Tronchon



Atteinte des objectifs

Notre premier objectif était d'améliorer nos connaissances naturalistes, qui étaient très faibles au départ puisque la ville elle-même n'avait jamais fait faire d'inventaires naturalistes avant, hormis les comptages avicoles réalisés dans le cadre des Refuges LPO mis en place sur ses parcs publics.

Cet objectif est donc rempli puisque notre ABC nous a permis de récolter des données sur les chiroptères, les reptiles, les mammifères (et micromammifères), mais aussi sur les amphibiens, les insectes et plus particulièrement dans cette famille sur les lépidoptères. Nous avons également continué à récolter des données sur les oiseaux.

Une recherche des rapaces nocturnes tels que les chouettes a été tentée, qui nous aurait également permis d'étudier les pelotes de réjection et obtenir plus de données sur les micromammifères. Quelques chants ont pu être entendus, des maisons avec greniers, maisons abandonnées et vieilles granges ont été repérées et nous avons donc cherché à contacter les propriétaires afin de pouvoir étudier ces lieux propices à la présence de rapaces nocturnes. Malheureusement, aucun n'a répondu. Nous avons également diffusé un « avis de recherche » plus largement pour que les citoyens apercevant ou entendant des rapaces nocturnes nous préviennent (cf. Annexe – 1, post Facebook). De même, nous n'avons pas obtenu de réponse.

Ces données nous ont très agréablement surpris puisque nous ne soupçonnions pas une si grande richesse notamment concernant les chiroptères. En effet, la ville d'Écully est majoritairement urbaine, ses parcs sont assez enclavés et la ville comporte une majorité de maisons individuelles clôturées. Une de nos actions qui fera suite à notre ABC sera donc de lancer une campagne de sensibilisation qui permettra de mieux sensibiliser les habitants à créer des passages à faune dans leurs clôtures, voire de remplacer ces dernières par des haies bocagères, qui sont beaucoup plus favorables à la biodiversité.

Notre deuxième objectif était la création d'un plan d'action centré autour d'une trame verte et d'une trame noire. Nous avons bien amorcé cet objectif puisqu'une trame noire a bel et bien été mise en place de minuit à 5h dans le périmètre de notre trame verte pressentie et aux alentours du Bois de Serres depuis le 26 mai 2023. À termes, il est envisagé d'éteindre également les lampadaires bordant les parcs pour agrandir ce périmètre de trame noire. Nous espérons que celle-ci pourra gagner l'intégralité du territoire.

Concernant le plan de gestion de la trame verte, nous avons dans un premier temps décidé de faire inscrire celle-ci au PLU-H, afin d'en garantir sa protection. En effet, une certaine partie est classée À Urbaniser, ce qui ne la protège pas d'une éventuelle urbanisation. Notre objectif était donc de la rétrograder en zone Naturelle ou Agricole (surtout dans les milieux ouverts actuellement fauchés) à la Modification 4. Nous avons travaillé en partenariat avec l'association Les Amis du Bois

de Serres et ce sont eux qui ont soumis cette modification à la Métropole de Lyon. Malheureusement, cette demande de modification a été retoquée dans un premier temps, nous allons donc la retravailler afin de la déposer à nouveau dès la prochaine modification.

En parallèle, nous avons pris contact avec Jeanne GODIN, chargée de mission nature et biodiversité de la Métropole de Lyon qui travaille notamment à la restauration des corridors écologiques de la Métropole (cf. Annexe 3). Nous avons mis en place un partenariat pour travailler ensemble sur la restauration de cette trame verte : son service va diriger des inventaires complémentaires, notamment sur les amphibiens, les insectes et la flore. Nous allons aussi collaborer pour supprimer les murs et clôtures bordant les parcelles métropolitaines mais aussi pour inciter les riverains à faire de même avec les leurs, en les remplaçant par des haies bocagères, ou au moins de créer des passages à faune dans leurs barrières.

Par ailleurs, des aménagements favorables à la biodiversité qui avaient été préconisées dans le cadre des Refuges LPO mais qui n'avaient jamais été mis en place ont pu, grâce à l'impulsion donnée par notre ABC, être installés dans les parcs de la ville, tels que des haies sèches, des tas de branches, des zones laissées en herbes hautes, des panneaux de sensibilisation dessinés par un agent du service Paysage et Biodiversité de la mairie, des nichoirs et abris à chauve-souris, d'ailleurs d'autres nichoirs et abris de plusieurs espèces différentes (dont le hérisson) ont été achetés et seront installés cet hiver (cf. Annexe 2).

Aussi, des ateliers ont permis d'apprendre aux habitants volontaires à fabriquer eux-mêmes des nichoirs de plusieurs sortes, de mieux comprendre le nourrissage des oiseaux en hiver, de reconsidérer le statut des « mauvaises herbes », des reptiles et des insectes et nous les avons incité à nous faire part de leurs rencontres faunistiques sauvages, à travers l'application I-Naturalist ou en reportant des photos, vidéos ou même localisation sur l'adresse mail créée à l'occasion abcde@ville-ecully.fr. Le but de ces actions est d'inciter les Ecullois à mieux accepter la nature en ville et à l'accueillir dans leur propre jardin, mais aussi de comprendre et adopter les aménagements favorables à la biodiversité mis en place dans les parcs de la ville.

Un plan de gestion des étangs de la ville (celui de Malrochet et celui des Calettes) a vu le jour pour permettre une renaturation progressive, notamment de leurs berges qui avaient été façonnées pour être favorables à la pêche : des berges très abruptes, pas ou trop peu de végétation, poissons relâchés dans les étangs, et en plus prolifération de renouée du Japon. Il est d'ores et déjà en cours d'exécution, notamment avec l'arrachage de la renouée pour pouvoir à l'automne prochain planter des arbustes à la place, la condamnation de l'îlot sur l'étang des Calettes pour offrir une zone de tranquillité à la faune sauvage et l'arrêt de la coupe des végétaux en bord de berge.

Enfin, notre dernier objectif était l'implication des citoyens dans la démarche.

Cet objectif est celui qui nous a le moins réussi. En effet, nous avons reçu un bon accueil de la démarche, beaucoup d'acteurs différents se sont montrés enthousiastes à prendre part à notre projet, mais peu d'entre eux ont effectivement apporté leur pierre à l'édifice.

Pour illustrer nos difficultés, deux exemples sont ici développés. Le premier concerne les écoles de la ville, qui n'ont pas voulu s'engager par exemple dans un programme de sciences participatives même accompagnées, n'ont pas répondu à un questionnaire qui leur a été envoyé pour connaître leurs envies, besoins, motivations. Elles ont accepté d'accueillir des abris ou nichoirs dans les cours ainsi que des potagers et des récupérateurs d'eau, ainsi que des animations nature proposées par nos associations partenaires ou les agents du service Paysage et Biodiversité.

Le deuxième exemple concerne le comité citoyen que nous avons créé et qui rassemble 20 personnes, mais seules 7 à 10 personnes sont présentes lors des réunions. Lors de ces dernières, plusieurs projets ont vu le jour : des balades pour faire découvrir la flore des parcs aux citoyens, des visites des jardins vertueux pour la biodiversité de la ville et la rédaction d'un livret présentant les mesures de gestion favorables à la biodiversité au jardin. A propos de ce dernier, il était question de le distribuer à chaque permis de construire d'une maison individuelle accordé pour informer dès le début des constructions sur la bonne prise en compte de la nature. Quelques exemplaires seraient également disponibles à l'accueil de la mairie, et bien sûr accessible en libre accès sur le site internet d'Écully.

Sur ces 3 projets majeurs, seules 2 balades à la découverte de la flore ont été organisées par 2 membres du comité. Pourtant, ils étaient accompagnés, nous avons créé la trame du livret qui ne restait plus qu'à être complété, mais aucune page n'a été remplie. Nous leur avons aussi proposé de travailler avec eux pour construire un itinéraire de balade des jardins vertueux, qui n'a pas abouti non plus.

Le comité citoyen est toujours en place, mais celui-ci se montre plus intellectuel que réellement actif. Le livret de gestion étant un de nos objectifs finaux, les agents municipaux se chargeront de sa rédaction pour que celui-ci puisse être publié et distribué.

Apprentissages

Le premier apprentissage a été l'étude du déplacement de la faune ainsi que l'application des méthodes d'inventaire.

En effet, nous avons pu nous faire accompagner par différents acteurs, notamment les associations qui ont effectué les inventaires professionnels qui nous ont permis de les suivre sur le terrain pour comprendre les méthodes d'inventaires et avoir leur avis sur le déplacement de la faune sur ce territoire ; l'aide de l'Office National des Forêts pour apprendre à poser un piège photo efficacement et pour réfléchir aux endroits stratégiques où les poser ; l'aide de la Fédération de Chasse du Rhône et de la Société de Chasse d'Écully qui connaissent le territoire depuis longtemps, nous ont fait bénéficier de l'historique en termes de présence de la faune sauvage, habitudes de déplacements et mortalité sur les routes. Enfin, nous avons aussi beaucoup travaillé avec les membres des Jardins ouvriers, dont les jardins se situent dans le corridor écologique entre le réservoir de la biodiversité de la M6 et celui du Bois de Serres. Ils observent beaucoup de passages de faune sauvage, ont des connaissances sur les zones humides, sur une source et de même, ont un certain historique sur le déplacement des animaux dans leurs jardins.

La collaboration avec ces acteurs a été très bénéfique pour nous et nous a permis de prouver l'intérêt de s'entourer de personnes compétentes, dotées d'une bonne connaissance du sujet et du terrain pour faire avancer notre projet plus efficacement.

Le deuxième apprentissage que nous avons pu travailler est la mobilisation et la fédération autour de notre ABC. Dès notre volonté de déposer notre candidature auprès de l'Office Français de la Biodiversité, il a d'abord fallu convaincre les élus sur l'intérêt de mener un tel projet, et surtout leur faire comprendre et adhérer à l'engagement pour la protection de l'environnement et la mise en place d'actions en sa faveur. Ce ne fut pas chose aisée, puisqu'il a également fallu faire accepter les aménagements favorables à la biodiversité dans les parcs, pouvant être considérés comme sales ou non entretenus. 4 d'entre eux, ainsi que M. le Maire, se sont néanmoins bien investis dans la démarche et nous ont permis d'avancer plus facilement dans la démarche.

Les agents municipaux, eux, ont tout de suite adhéré au projet et certains se sont particulièrement investis tels que la chargée de communication qui a publié beaucoup d'articles sur le sujet, ainsi que les agents des espaces verts, dont un a dessiné le logo de notre ABC ainsi que les fonds visuels de nos panneaux informatifs dans nos parcs. Ils ont tenu un stand de sensibilisation aux fêtes du Printemps de 2022 et 2023, ont construit des nichoirs, abris à chauve-souris et à hérisson, ont mis en place des hibernaculums, des haies sèches, entretiennent les étangs et mettent en œuvre les autres actions favorables à la biodiversité sur les espaces publics.

Aussi, afin de rassembler les citoyens désireux d'agir en faveur de la biodiversité à Écully, nous avons décidé de créer un comité citoyen ouvert à tous. Si 20 personnes s'y sont inscrites, seules 7 personnes se rendent aux réunions, et 3 seulement sont réellement actives. Les personnes qui géraient la mise en œuvre n'avaient jamais eu à animer un tel réseau et cela a pu se ressentir puisque celui-ci ne fonctionne pas vraiment, tout comme les tentatives de partenariat avec les groupes scolaires qui ont toutes échouées.

Enfin, les membres des jardins ouvriers, le Lycée Horticole et le CFPH ainsi que certains autres commerces ont été mobilisés avec succès, participant à nos ateliers, en proposant eux-mêmes ou proposant des lots lors de nos remises de prix et autres événements. Les jardins ouvriers ont même réservé et aménagé une de leur parcelle pour la dédier aux écoles, afin d'apprendre les bons gestes au jardin aux enfants. Nous avons pu apprendre que certains acteurs attendent seulement une impulsion ou un accompagnement pour organiser des actions bénéfiques pour l'environnement.

Parmi ces différents acteurs, il a fallu adapter notre approche, le mode de sensibilisation et le vocabulaire approprié. Les « intérêts » de chacun pour cette démarche étaient différents également, il a donc fallu les comprendre pour pouvoir convaincre et faire fédérer. C'était la première fois que nous avions autant d'acteurs différents à inciter à prendre part à notre ABC.

Enfin, notre troisième apprentissage le plus important a été la création du livret de gestion ainsi que le plan de gestion.

Le livret de gestion n'est pas encore terminé mais il a découlé d'un intérêt de beaucoup de personnes et notamment du comité de pilotage. Il fallait qu'il soit à la fois relativement complet pour évoquer le plus de situations possibles tout en restant synthétique pour ne pas « effrayer » les futurs utilisateurs par son volume. Il fallait qu'il soit clair, concis et accessible à tous. La conception de cet ouvrage s'est vraiment faite de manière collaborative, ce qui est très intéressant pour obtenir un livrable au plus proche des besoins du plus grand nombre. Le fait de travailler avec des acteurs de différents types (et non pas seulement entre agents municipaux) nous a donc beaucoup appris, mais nous ne pouvons pas toujours nous permettre une telle démarche, suivant les projets.

Pour ce qui est du plan de gestion, de même nous n'avons jamais élaboré un tel document qui requiert des compétences techniques, une certaine expertise du terrain pour trouver des solutions adaptées. Il faut étudier les périodes et les modes d'intervention, les pratiques respectueuses et la conciliation des usages. Pour élaborer ce plan de gestion, nous avons pu nous faire aider par les associations de la LPO et Horizon d'Ailes notamment.

En plus de ces trois principaux apprentissages développés ci-dessus, d'autres apprentissages annexes, tels que la réalisation de cartographie, notamment celle des habitats pour laquelle Louise TONNELE-VERJUS a beaucoup contribué, mais aussi celle des enjeux ou celle des haies à planter ; la création de livrets de balade, de fiches espèces, d'affiches et de publications de communication ; ou encore la création d'un jeu de sensibilisation sur les reptiles (cf. Annexe 4) et la fabrication d'abri pour diverses espèces et la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité ont été développés par l'ensemble des acteurs ayant participé à cette démarche.

Difficultés rencontrées

Notre principale difficulté a été l'implication des citoyens et des écoles.

Ils sont très friands des actions ponctuelles telles que les balades et les ateliers, mais n'ont pas du tout été enclins à s'engager dans une quelconque démarche s'inscrivant dans la durée. Ainsi, nous n'avons pas réussi à mettre en place de programme de sciences participatives, malgré nos propositions d'accompagnement, la présentation du programme Sauvage de ma Rue en particulier, le prêt du livre dédié, la proposition de recensement des rapaces nocturnes ou d'écureuils, ... Le comité citoyen est un bon exemple de ces difficultés : celui-ci a été formé, 20 personnes se sont inscrites mais moins de la moitié est présente lors des réunions et seules 3 personnes se sont réellement impliquées et ont créé une action. Sans le soutien de la mairie, le comité ne vivrait malheureusement, nous n'avons pas réussi à le rendre autoporteur, alors que les agents municipaux se renouvèlent régulièrement, ce qui engendre une perte de continuité, notamment pour une telle action.

Nous n'avons pas pu non plus réussir à mobiliser les écoles, à part pour des animations dans les classes. En effet, aucune d'elles n'a même répondu à un questionnaire que nous leur avons transmis pour connaître leurs envies et leurs besoins, afin de les aider dans la démarche. Aucune d'elle n'a pris part au recensement de la faune sauvage non plus, alors que nous avons par exemple reçu des signalements de couleuvres repérées dans les cours d'école.

Nous avons également rencontré des difficultés pour la mise en place de certaines techniques d'inventaires.

D'abord, concernant les plaques à reptiles : plusieurs d'entre elles ont été fauchées ou ont été volées. Pourtant, elles se trouvaient toutes sur des terrains appartenant à la Métropole de Lyon, ou sur des terrains pour lesquels nous avons obtenu une autorisation. Autant notre démarche a été bien comprise et acceptée par les propriétaires des terrains, autant elle ne l'a pas été pour les agriculteurs qui s'occupaient de leur fauche. Afin de pallier ce problème et suite à une altercation avec l'un des agriculteurs qui était totalement contre ces inventaires, même s'ils n'étaient pas effectués sur ses parcelles, nous avons décidé d'entourer les plaques à reptiles de rubalise et d'implanter un panneau de signalisation des plaques. Nous avons aussi dû prendre la décision de ne pas renouveler les plaques qui ont été volées à plusieurs reprises, même si cela nous a fait perdre en quantité de données récoltées.

Nous avons aussi rencontré des difficultés lors de la pose du piège photo. En effet, c'était la première fois que nous en manipulions et ceux-ci requièrent quelques techniques pour les poser efficacement, cadrer correctement le piège et bien choisir l'emplacement le plus favorable et le moins visible pour ne pas risquer le vandalisme. Nous avons pu être formés par un agent de l'Office National des Forêts qui nous a appris quels sont les points les plus importants à prendre en compte lorsque l'on utilise un piège photo. Ses conseils nous ont été bénéfiques puisque nous avons obtenus certains très bons résultats.

Une autre difficulté notable mais prévisible a été le refus de certaines personnes pour la bonne avancée de notre Atlas. Deux propriétaires de grandes parcelles situées sur notre trame verte pressentie n'ont notamment pas autorisé les inventaires sur leurs terrains, dont l'un d'entre eux comportait une mare assez large très intéressante. Nous avons pu

entendre des chants d'amphibiens en émanant. C'est une perte de données importante et dommageable pour notre étude. Il est aussi regrettable que nous n'ayons pas réussi à les convaincre des bénéfices de ces actions de préservations de l'environnement car nous perdons en continuité écologique et la non-maîtrise foncière nous expose à des risques d'actions défavorables à l'environnement sur ces parcelles (classées À Urbaniser dans le PLU-H).

Nous avons également projeté de poser des plaques à reptiles sur une parcelle appartenant à la SNCF, à la lisière entre la forêt et les voies ferrées. Nous avons longuement parlementé mais la SNCF nous imposait d'être accompagné systématiquement par un de leurs agents, mais compte tenu du nombre de passages obligatoires pour ces inventaires, ils n'avaient pas le plan de charge nécessaire pour nous le permettre.

Enfin, la dernière difficulté rencontrée a été la non-adhésion à la gestion différenciée dans nos parcs et jardins publics, que ce soient des habitants que des élus, et même de certains agents des espaces verts.

Aussi, il a fallu faire plusieurs pas en arrière, réexpliquer, trouver d'autres approches pour faire accepter les changements. Ce sont surtout les aménagements favorables à la biodiversité tels que les tas de branches, hibernaculum et en grande partie la fauche tardive qui ont reçus le plus de critiques pour leur aspect « sale » et non-entretenus.

Du côté des agents municipaux, c'est surtout l'arrachage de la Renouée du Japon, qui, et nous le comprenons, n'est pas chose aisée. Ces arrachages effectués toutes les 3 semaines avaient pour objectifs l'affaiblissement des plants pour éviter qu'ils ne prolifèrent afin de planter des arbustes à la place à l'automne prochain.

Par ailleurs, la trame noire mise en place a été très bien acceptée, ce qui est une bonne surprise.

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Ce projet a été amorcé par Agnès GARDON-CHEMAIN, la 1^{ère} adjointe d'Écully, élue à la transition écologique, aux mobilités et à l'innovation. Patrick SALVA, le responsable des services techniques à ce moment-là a donc été chargé de recruter un agent pour se charger de ce projet, qui a été nommé lauréat de l'Office Français de la Biodiversité en lien avec le plan France Relance. Cet agent, Maéva RENARD, a été secondé par une personne en alternance, Louise TONNELE-VERJUS, de septembre 2022 à août 2023. Ces deux employées ont donc pleinement travaillé sur ce projet pour sa bonne mise en œuvre, et étaient accompagnées par l'association Horizon d'Ailes qui a été désigné comme partenaire, ayant déjà travaillé pour l'Atlas de la Biodiversité Communale de Craponne (69290). Horizon d'Ailes a également réalisé les inventaires reptiles et micromammifères ainsi que la cartographie des enjeux.

Plusieurs autres élus se sont beaucoup investis, comme Olivia ROBERT, conseillère municipale déléguée au bien-être animal et Jérôme FRANCOIS, conseiller municipal d'opposition, qui se sont tous deux joints au comité citoyen ; Martine BIARD, conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne qui nous a beaucoup aidés, notamment pour essayer de faire participer le Conseil Municipal des Jeunes (un projet d'action de découverte de la biodiversité en famille a été construit mais n'a pas abouti, par exemple) ainsi que le périscolaire, sans plus de succès. M. le Maire a également pris de son temps tout au long du projet pour étudier les propositions d'actions, accompagner certaines balades de ramassage des déchets, rédiger un mémento et a pu donner son avis en règle générale.

Au niveau des services de la mairie, plusieurs d'entre eux se sont impliqués dans le projet :

- Bien sûr les services techniques, dont les agents des espaces verts, pour les aménagements favorables à la biodiversité installés dans les parcs et jardins, l'arrachage de la Renouée du Japon, la construction d'abris à chauve-souris, de nichoirs à oiseaux, la création et la tenue d'un stand lors des fêtes du Printemps 2022 et 2023, l'aide à la pose du piège photo. Le menuisier a lui-même découpé les matériaux nécessaires à la fabrication des différents abris pour la faune sauvage. Gillian LEFAUCHEUR a également dessiné le logo de notre ABC ainsi que les visuels des panneaux de sensibilisation des principaux parcs écullois. Enfin, ces agents ont pu bénéficier de 3 formations : l'une sur les reptiles, une autre sur les chiroptères et la dernière sur la gestion différenciée. Enfin, ceux-ci pourront participer à l'inventaire des lépidoptères dans les parcs de la ville, qui va être organisé tous les ans.
- Le service communication, en la personne de Béatrice MOREAU, a également beaucoup participé en rédigeant de nombreux articles, que ce soit dans le bulletin municipal (12 articles, cf. 2 exemples en Annexe 5) que sur les réseaux sociaux (24 publications sur la page Facebook d'Écully : <https://www.facebook.com/p/Ville-dEcully-100064902123538/>).

Béatrice a également participé à l'élaboration des supports visuels, de l'exposition « Les yeux ouverts sur la vie sauvage en ville », des 3 kakemonos relatifs à l'ABC, a construit la page dédiée du site internet et en prenant des photos des événements.

- Le service urbanisme a apporté son aide en ce qui concerne la demande d'inscription de notre trame verte à la Modif-4 du Plan Local d'Urbanisme-Habitat, mais aussi sur la compréhension même des spécificités du PLU-H, la prise de contact avec les propriétaires privés, la réglementation en vigueur et les évolutions que nous pouvions apporter à celle-ci.
- Le service jeunesse ainsi que l'élue à la jeunes, qui nous ont facilité la prise de contact avec les écoles, le périscolaire, les ont relancés et ont incité le Conseil Municipal des Enfants à créer une action en rapport avec notre ABC.
- Enfin, le service culture a travaillé avec nous sur la conception de l'exposition Les yeux ouverts sur la faune sauvage en ville, sur la création des visuels, le choix du matériau et le choix de l'entreprise pour l'impression.

D'autres services ont pu nous apporter leur aide, mais plus ponctuellement, comme le service financier pour les conventions avec les associations, le service informatique pour le site internet, ou encore la responsable de la voirie pour l'extinction des lumières extérieures pour mettre en place la trame noire.

Les principaux acteurs écullois ne faisant pas partie de la mairie, outre le comité citoyen, sont le Groupe SEB, qui nous a d'abord ouvert ses portes (le siège étant situé au bord de notre trame verte, cela nous a permis de vérifier si la faune sauvage passait par leur parcelle), ainsi que celles de son potager d'antan, offert leur aide et des lots ainsi que collaboré avec nous à propos de leur extension ; le Lycée Horticole qui, en plus de fournir des plants et qui s'est lancé dans la production des plants labélisés Végétal Local, a proposé des ateliers sur les bons gestes au jardin.

Les membres des Jardins ouvriers ont proposé des séances de jardinages aux enfants des écoles, ont accueillis des balades nature dans leurs jardins et ont pu bénéficier de plusieurs ateliers pour améliorer leurs pratiques et mieux accueillir la faune sauvage.

Citons enfin les membres de l'association Les Amis du Bois de Serres et plus particulièrement M. Michel AUDOUARD, qui nous ont généreusement partagé leurs données naturalistes, leurs photographies de la faune sauvage, leurs compétences pour créer une exposition dédiée et pour animer des conférences à destination des écullois.

Les associations France Nature Environnement et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, que nous avons missionnées pour réaliser les inventaires professionnels, nous ont également apporté leur aide pour élaborer différentes cartographies, faire publier nos données et ont organisé des conférences et ateliers grand public.

Enfin, la Métropole de Lyon nous a permis de travailler sur leurs parcelles, nous ont apporté leur aide et leur expertise, pour travailler sur la gestion différenciée, le Marathon de la Biodiversité et la mise en contact avec les agriculteurs qui entretiennent leurs parcelles.

Tout au long de notre ABC, nous avons organisé des COFIL, des COTECH et des réunions du comité citoyen afin de présenter l'avancement, les résultats et pour valider les directions que nous souhaitons prendre. Nous avons également créé une page dédiée sur le site internet de la mairie, qui nous servait entre autres à expliquer les avancés du projet, avec une adresse mail à disposition pour nous faire part de tout commentaire, question ou remarque.

La synthèse de l'ABC a été présentée au grand public, au comité citoyen, en commission générale auprès de l'ensemble des élus, du maire, du Directeur Général des Services ainsi que des agents municipaux intéressés. Plusieurs réunions avec le service urbanisme ont été programmées afin de prendre en compte les mesures favorables à la biodiversité ciblées dans les autorisations d'urbanisme et autres orientations relatives au territoire (notamment les PENAP).

Le COFIL comportait la 1^{ère} adjointe à la transition écologique, l'innovation et la mobilité Mme Agnès GARDON-CHEMAIN ; la conseillère municipale déléguée au patrimoine Mme Isabelle BUSQUET ; la conseillère municipale déléguée au bien-être animale Mme Olivia ROBERT ; la conseillère municipale déléguée à la participation citoyenne Mme Martine BIARD ; les conseillers municipaux Ms. Claude LARDY et Jérôme FRANCOIS.

Les responsables des services techniques successifs, M. Patrick SALVA puis M. Laurent GAUTHIER et enfin le directeur M. Michaël CERVERA, ainsi que les responsables des espaces verts Mme Pauline RENAULT assistaient, de même, à ces réunions, tout comme notre agent en alternance Mme Louise TONNELE-VERJUS.

Les premiers COFIL ont été animés par notre partenaire Horizon d'Ailes.

Le président de l'association Les Amis du Bois de Serres était également souvent présent, M. Michel AUDOUARD.

Ponctuellement, M. Sébastien MICHEL, maire d'Écully ; M. Jonathan MALHERBES, le Directeur Général des Services et Mme Émilie ESCOFFIER-CABY, élue à l'urbanisme et au campus se sont joints à nous lorsqu'ils le pouvaient, et des invités éventuels pouvaient également être présents.

Enfin, M. Jean-Claude DEGRAIX, très grand amateur de la flore, se joignait à nous de temps en temps.

Des réunions publiques ont été organisées : une première réunion au début du projet a été animée par Horizon

d'Ailes, les suivantes ont été organisées et présentées par Maéva RENARD, la chargée de mission recrutée pour la mise en œuvre de l'ABC.

Elles ont été proposées au grand public pour présenter le projet, puis pour expliquer son avancement et enfin pour exposer les résultats et les perspectives du futur plan de gestion. Le public était principalement composé de seniors ou de familles avec des enfants allant de 4 à 14 ans environ. De même, les participants aux balades d'inventaires participatifs étaient composées du même public que les réunions.

Le projet est resté le même tout au long des 2 ans, mais les méthodes d'inventaires ont été modifiées notamment à cause d'aléas sur le terrain. De plus, l'inscription de notre trame verte au PLU-H a été reportée.

Les propositions d'actions qui ont été faites par le comité citoyen sont des balades à la découverte de la flore locale, des visites des jardins écullois les plus vertueux pour la biodiversité ainsi qu'un livret de gestion avec des aménagements favorables à la biodiversité.

Les jardins ouvriers ont réservé l'une de leurs parcelles pour créer un jardin pédagogique et compte creuser une mare également.

Nous avons aussi pour projet d'étendre l'éclairage public aux alentours des parcs et jardins publics classés Refuges LPO (le parc du Vivier, le parc de Malrochet, la place Stengelin, le parc des Chênes, le parc de la résidence Coucheroux, le parc de la Maison de la Rencontre et le jardin de la Condamine).

De plus, nous comptons restaurer 2 mares, implanter des panneaux de signalisation de la traversée d'animaux, nous allons planter 110 arbres sur le territoire et réviser la palette végétale que nous conseillons aux écullois : les essences présentées seront plus locales, autochtones et résilientes face au changement climatique.

Notre exposition Les yeux ouverts sur la vie sauvage en ville aux communes alentours (notamment aux écoles).

Enfin, nous souhaitons inciter les habitants au remplacement des clôtures par des haies bocagères ou au moins à installer des passages à petite faune pour favoriser le déplacement de la faune sauvage. Pour cela, nous travaillerons en collaboration avec la chargée de projet Nature et Biodiversité de la Métropole de Lyon pour restaurer la continuité de cette trame verte.

En plus de cette campagne de sensibilisation, nous travaillerons sur la réduction des fauches, la plantation de haies et la sauvegarde des couchettes et des lieux de reproduction de la faune sauvage repérés sur le terrain pendant l'exécution des inventaires de notre ABC.

Pour terminer, le comité citoyen a demandé à pouvoir réorienter les actions et les sujets de leur groupe sur le développement durable, plus en général.

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Les données de l'ABC proviennent de deux types d'inventaires réalisés entre 2021 et 2023 :

- Des inventaires professionnels sur la zone de trame verte pressentie pour les groupes principaux et secondaires ;
- Des inventaires participatifs ont été menés et un partage des données par les habitants a complété cette récolte qui concerne l'ensemble du territoire de la commune.

Ces données ont été complétées par celles déjà présentes dans les bases de données existantes (Faune Rhône, INPN, données récoltés précédemment par des amateurs tels que Michel AUDOUARD, président de l'association Les Amis du Bois de Serres, ou encore les données récoltées précédemment dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible des vallons de Serres, des Planches et de la Beffe ou dans le cadre des Refuges LPO de la ville d'Écully). Ces différentes données ont été compilées afin d'avoir une représentativité la plus précise possible de la biodiversité du territoire.

Pour donner un élément de comparaison, les données ont été mises sous forme d'infographie dans le rapport en proportion d'espèces recensées à Écully par rapport à celles présentes dans le département du Rhône (données INPN).

Vous trouverez plus de détails dans la synthèse de notre ABC notamment disponible sur le site internet d'Écully.

Par ailleurs, les espèces recensées dans le cadre de l'ABC ayant un statut de protection particulier ont été mises en avant dans le rapport, sans préciser exactement la localisation afin de préserver les individus.

Méthodologie des inventaires :

- Invertébrés : inventaires au filet et observations à vue.
- Chiroptères : un échantillonnage passif à l'aide d'enregistreurs automatiques SM4-Bat a été réalisé. Ces dispositifs ont été installés sur place pendant 4 nuits consécutives sur deux périodes d'activités.
- Reptiles : pose de plaques et observations à vue.

- Micromammifères : détection via recherche et identification des indices de présence.
- Mammifères : pose d'un piège photo et identification par observation d'indices de présence.
- Amphibiens : observations à vue et écoute des chants.
- Flore : prospections sur le terrain du conservatoire botanique.

Les données ont été partagées sur les plateformes dédiées (pôle vertébrés AURA), et leur bonne réception a été attestée. Pour la diffusion grand public, les données ont été mises en avant sur le site de la mairie, et restituées lors d'une session publique afin de sensibiliser les habitants. Cette présentation était précédée qu'un quizz sur les résultats des inventaires : les volontaires avaient 3 semaines pour y répondre (114 réponses) et des lots données par nos partenaires locaux récompensaient ceux qui avaient obtenu le plus de bonnes réponses.

Pour les élus, une commission générale a été organisée, qui a permis d'enclencher les premières actions résultant de notre ABC.

Les agents ont également pu profiter d'une présentation, tout comme les membres du comité citoyen, celui-ci perdurant même après la fin de la réalisation de l'ABC.

L'ensemble des données ont été partagées sur le site internet de la mairie d'Écully, sur lequel un onglet a été spécifiquement créé pour rendre disponible l'ensemble des données récoltés dans le cadre de l'ABC : synthèse, cartes, inventaires, fiches espèces, documentation, livrets de balades, ...

Méthodologie de la cartographie des habitats :

- Pré diagnostic cartographique en utilisant les images satellites de la zone : délimitation grossière des zones les plus évidentes à identifier ;
- Détection des habitats réels et des limites précises par la prospection directe sur le terrain. Géolocalisation via le site internet Géoportail sur le terrain et prise de points GPS.
- Compilation des données sous forme de nouvelle cartographie des habitats, réalisée en utilisant le code EUNIS.

Pour la production cartographique, chaque groupe inventorié a une carte associée afin de savoir où les espèces sont présentes sur le territoire. La cartographie des habitats a été réalisée par Louise TONNELE-VERJUS (mairie d'Écully) et France Nature Environnement, et la cartographie des enjeux par Horizon d'Ailes.

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

Lors de notre ABC, nous avons pu mettre en place plusieurs types d'actions de sensibilisation :

- Des balades d'inventaires participatifs : nous accompagnions les volontaires sur des balades thématiques d'inventaires participatifs : la première pour apprendre à utiliser l'application I-Naturalist, puis sur les oiseaux hivernants avec prêt de jumelles et de livres d'identification des oiseaux, les amphibiens, les reptiles notamment avec l'association Horizon d'Ailes et en expliquant la méthode d'inventaire, les lépidoptères avec des livres d'identification, des filets à papillon et des bocaux pour les attraper sans risque, la flore avec des livres de notification et la présentation de celui du programme Sauvage de ma rue, ou encore les mammifères encore une fois avec un livre d'identification. Ces balades visaient le grand public, ce sont surtout les seniors et les familles qui participaient. Nous avons entre 10 et 20 personnes présentes en moyenne, c'est pourquoi nous avons tâché d'en organiser 12 sur les 2 ans du projet, soit 1 tous les 2 mois.
- Des livrets de balade, l'un sur les oiseaux forestiers trouvables à Écully et l'autre sur les traces et indices de présence des mammifères ont été créés pour offrir un support de balade aux participants, leur permettant par la suite de reconnaître la faune sauvage par eux-mêmes et de participer à notre inventaire participatif.
- Aussi, des fiches espèces ont été créées et mises en ligne sur la page dédiée à l'ABC sur le site internet d'Écully pour permettre aux habitants de mieux connaître la faune sauvage présente sur le territoire, mais surtout leurs menaces et les mesures de gestion favorables à leur conservation. Ce sont des fiches adaptées au grand public.
- Une balade a été organisée spécialement pour le centre social des Sources, avec l'association Nature et Sens, avec pour thème « Se reconnecter à la nature ». Elle a rassemblé 5 familles éculloises, a duré une journée, dans le Bois

de Serres.

- Des activités en lien avec la nature (ramassage des déchets, création de haies sèches pour fermer des sentiers sauvages, enlèvement d'embâcles dans les lits de ruisseaux à sec...) ont été organisées pour les jeunes du quartier des Sources dans le cadre des Ville, Vie, Vacances, en lien avec le CCAS d'Écully, les étés 2022 et 2023. Un groupe de 5 à 6 jeunes ont pris part à ces actions qui leur ont permis de comprendre la fragilité de la biodiversité, le plan de gestion de l'ENS des vallons de Serres, des Planches et de la Beffe, mais aussi l'importance de la tranquillité de la faune, les conséquences du piétinement sur la flore et l'importance de la continuité écologique.
- Des conférences en salle sur différents thèmes : la présentation de l'ABC, les chiroptères, le hérisson, de la plante sauvage à la mauvaise herbe, et enfin les résultats de l'ABC). Les conférences étaient à destination du grand public, mais ce sont surtout les seniors qui étaient présents. Les conférences n'attiraient pas beaucoup de monde, nous avons entre 5 et 10 personnes en général. Aussi, nous avons choisi de ne pas privilégier ce format.
- Des ateliers pour les classes et le grand public : essentiellement sur la construction de nichoirs à oiseaux et d'abris à chauve-souris. Les classes ont également pu participer à un concours « Dessine-moi un massif » puis aider mettre en place le massif qu'ils ont imaginé. Ils ont également pu bénéficier d'animations nature de plusieurs associations (Arthropologia, LPO, Naturama et Nature et Sens) dans le cadre de l'ENS des vallons de Serres, des Planches et de la Beffe. Ce sont 20 classes qui ont eu 3 séances d'animations chacune. Aussi, les classes ont pu bénéficier d'animations de la LPO dans le cadre des Refuges LPO, sur le thème des oiseaux. La LPO a également pu intervenir auprès de la résidence Coucheroux dans laquelle certains résidents sont en conflit à propos des pigeons et du nourrissage des oiseaux notamment. Les classes ont aussi pu bénéficier d'ateliers délivrés par les agents des espaces verts, le lycée horticole et les jardins ouvriers, ceux-ci ayant créé un jardin pédagogique à leur destination. L'objectif était de les sensibiliser sur la permaculture, l'accueil de la faune et de la flore sauvage en culture et les bonnes pratiques au jardin.
- Un comité citoyen a été créé à l'occasion de notre ABC pour que des citoyens volontaires puissent donner leur avis sur l'avancement et les orientations des projets, mais aussi pour pouvoir proposer des actions et en organiser eux-mêmes. Ce comité, qui est toujours d'actualité, rassemble 20 personnes dont 7 sont vraiment actifs en assistant aux réunions. Ceux-ci ont notamment organisé eux-mêmes deux balades à destination du grand public, et ont bénéficié d'une balade sur les refuges LPO, animée par la LPO. Enfin, une autre action proposée par le comité citoyen a émergé : un livret de gestion pour la biodiversité, qui rassemblera les bonnes pratiques et conseils pour favoriser la biodiversité, celles pour éviter les pollutions et atteintes notamment lors de chantiers extérieurs ou encore la pollution lumineuse. La base de ce livret a été préparée par la mairie, les membres du comité citoyen devraient remplir ce livret, puis la mairie se chargera de sa diffusion. Il s'agit d'en fournir un exemplaire à chaque nouveau permis de construire attribué à Écully, d'en laisser quelques exemplaires à l'accueil et bien sûr, de le mettre en ligne sur le site de la mairie.
- À l'occasion de l'ABC, Écully a également décidé d'organiser une nouvelle fête annuelle au printemps baptisée *Semper Virescens* (= toujours verdoyant, la devise de la ville) pour promouvoir la nature. Cette fête accueille notamment différents acteurs de la protection de la biodiversité, tels que la LPO, FNE, G'reine des Prés, l'Office Français de la Biodiversité, la Société de Pêche ou encore les agents municipaux des espaces verts, mais aussi des acteurs que nous missionnons pour prendre soin de la biodiversité tels que les Brigades Nature, GreenStyle, le Lycée Horticole ou encore les jardins ouvriers. D'autres stands étaient proposés, notamment sur l'écopâturage, le zéro déchet, la création de produits locaux, les modes de transport doux et d'autres boutiques locales. Horizon d'Ailes était également présent pour présenter les avancées de notre ABC, et tantôt un questionnaire, tantôt des photos des animaux que nous avons pu voir sur le territoire. Ils proposaient également un jeu de sensibilisation sur les reptiles, pour les reconnaître, comprendre leur comportement et comprendre qu'ils sont la plupart du temps inoffensifs, d'autant plus que seules des couleuvres ont été inventoriées sur la commune (hormis les lézards). Cette fête, organisée pour le grand public, accueille chaque année un grand nombre de personnes de tous âges. La forte campagne d'affichage et la communication réalisée par chacun des participants proposant un stand permet de la faire connaître à large échelle.
- Lorsque nous avons recueilli les résultats des inventaires, nous avons décidé de créer une exposition sur la faune présente à Écully pour permettre aux habitants de mieux la comprendre. Cette exposition, appelée « Les yeux ouverts sur la vie sauvage en ville » a été créée grâce aux photos prises par Michel AUDOUARD, président de l'association Les Amis du Bois de Serres. Elle est composée de 15 panneaux : 5 thèmes de 3 panneaux. Elle a été exposée sur la place de la mairie durant 1 mois et demi (du 13 mai au 25 juin 2023), puis a été présentée aux écoles. Elle a également été prêtée en septembre à la commune de Dardilly puis en octobre à celle de La-Tour-de-Salvagny. En juin 2024, elle sera prêtée à Charbonnières-les-Bains, et la ville d'Écully souhaite faire en sorte qu'elle continue

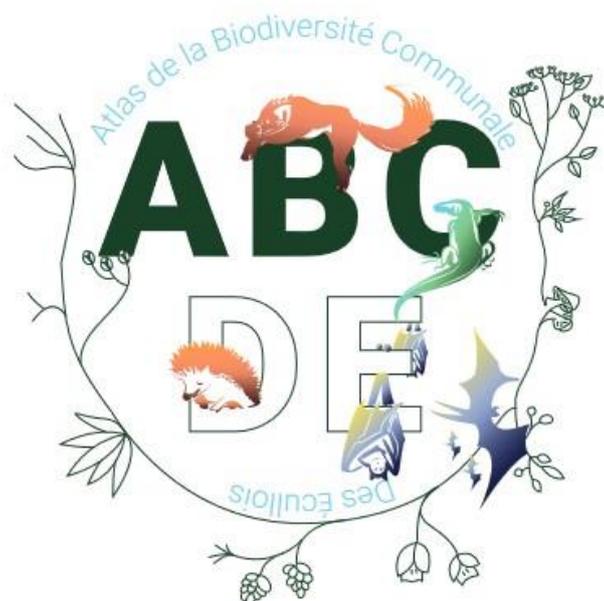
de circuler dans les communes adjacentes pour faire profiter de ce partage de connaissances un maximum de personnes. Cette exposition a été très appréciée, notamment grâce à la qualité des photos et aux anecdotes insolites sur les espèces présentées.

- Enfin, nous avons intégré une page dédiée à l'ABC sur le site de la mairie. Elle y rassemble tous les éléments produits pendant le projet, les livrets et fiches de sensibilisation, les résultats d'inventaires, les cartographies, la synthèse, les logos, des clés de détermination, des bonnes pratiques pour favoriser la biodiversité ainsi que des ressources pour aller plus loin. Un agenda était également proposé pour rassembler toutes les dates en rapport avec l'ABC, notamment les dates des balades d'inventaires participatifs. Cette page restera effective et sera complétée au fur et à mesure que nous collecterons de nouvelles données, créerons de nouveaux éléments ou intégrerons des informations relatives à notre ABC (notamment le livret de gestion de la biodiversité lorsqu'il sera terminé).

II.1.5 Communication

Pour la communication autour de notre ABC, nous avons commencé par faire dessiner un logo par l'un de nos agents espaces verts, Gillian LEFAUCHEUR, et avons choisi de le nommer ABCDE « Atlas de la Biodiversité Communale Des Ecullois ». Celui-ci reprend les lettres « officielles » de l'ABC, avec l'ajout des 2 autres lettres, et illustre des exemples d'espèces que nous avons étudiées faisant partie des 3 taxons sélectionnés dans notre dossier.

Nous incluons donc ce logo dans chacun des modes de communications utilisés pour évoquer notre ABC, afin que les lecteurs assimilent directement leur apparenté.



Nous ajoutons les logos de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité, à la demande de ces derniers.

Nous avons communiqué sur notre avancement, les événements liés à l'ABC (balades, inventaires, ateliers, conférences...) nos recherches particulières et annonces à travers des articles intégrés à notre bulletin municipal, l'Écully Mag. Nous avons publié 12 articles en lien avec notre ABC au cours des 2 ans du projet.

De plus, nous utilisons également les réseaux sociaux, notamment Facebook (<https://m.facebook.com/people/Ville-dEcully/100064902123538/>) pour communiquer.

La ville possède également sa propre application avec des articles à la une et publiait aussi, bien que moins régulièrement, des nouvelles de l'ABC par ce biais (<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.neocity.ecully&hl=fr&gl=US&pli=1>).

Quand des animations effectuées par des associations étaient organisées, nous demandions aux associations de communiquer sur leurs propres réseaux pour augmenter notre visibilité. De même, lors de la Fête du Printemps, nous demandons à l'ensemble des participants de diffuser l'affiche de la fête (et notamment pose d'affiches dans le centre commercial de Carrefour Écully).

Nous avons pu bénéficier d'articles dans certains journaux tels que le Progrès ou l'Actu Lyonnais, à l'occasion de balades d'inventaires ou pour la Fête du Printemps. Vous pourrez lire 2 exemples en Annexe 6.

Outre les publications virtuelles et les journaux, et afin de communiquer en amont des évènements, nous avons créé tout au long du projet des affiches que nous épinglions à l'accueil de la mairie, à la médiathèque, au centre culturel et à la Maison de la Rencontre, nous avons également parfois pu les afficher au centre commercial Carrefour Écully (cf. Annexe 4).

Enfin, à l'occasion de son ABC, la mairie d'Écully a créé une page dédiée sur son site internet, qui répertorie aujourd'hui l'ensemble des documents relatifs à notre ABC : logo, présentation, synthèse, cartographies, résultats d'inventaires, fiches espèces, clés de détermination et autres ressources pour aller plus loin. Elle se servait également de cette page pour inscrire dans son Agenda les dates des prochains évènements organisés. Cette page existe toujours et perdurera à l'adresse suivante : <https://www.ecully.fr/ma-ville/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html>.

Enfin, nous avons utilisé des questionnaires, l'un à destination du grand public, l'autre à destination des écoles afin de mieux cerner leurs volontés pour participer à notre ABC, leurs besoins pour y parvenir et une éventuellement participation à un programme de sciences participatives. Ces questionnaires étaient hébergés sur Google Forms.

A la fin de notre ABC, nous avons choisi de le mettre en valeur grâce à un quizz (une version pour les adultes et une version pour les enfants) avec remise de lots (généreusement offerts par des entreprises locales telles que Botanic, La Puce à l'Oreille, Au Bel Avenir essentiellement).

La majorité des actions ciblait le grand public, et notamment les familles. Ce sont d'ailleurs essentiellement ces dernières ainsi que les seniors qui étaient présents lors des différents évènements.

Certaines ont été réservées aux écoles, d'autres aux jardiniers des Jardins Ouvriers, d'autres encore, les formations en majorité, aux agents de la mairie. L'ensemble des élus et les agents des services des services techniques et cadre de vie (dont urbanisme) ont tous pu bénéficier d'une présentation des résultats de l'ABC ainsi que ses perspectives.

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Évaluation de l'atteinte des objectifs fixés (Entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Récolte des données naturalistes déjà existantes	01/2022	06/2022	Récolte des données de partenaires pour constituer une base à notre ABC. Travail effectué par Horizon d'Ailes avec l'aide de la mairie. Données compilées pour être ensuite prise en compte dans les inventaires et pour définir les zones de prospection.	Certains acteurs n'ont pas voulu nous transmettre leurs données gratuitement.	Objectif atteint puisque nous n'avons pas pu récupérer toutes les données existantes, notamment celles qui nous étaient payantes.	Continuer à récolter des données pour amplifier la connaissance de notre territoire.
Prospection des propriétaires fonciers de la trame verte	02/2022	10/2023	Prospection des propriétaires pour obtenir leur accord pour effectuer les	2 propriétaires ont refusé catégoriquement et certains	Objectif partiellement atteint : la plupart des	Continuer à sensibiliser les propriétaires, trouver une autre

<i>pressentie</i>			<i>inventaires sur leur parcelle, pour adhérer au projet et pour mettre en place des mesures favorables pour la biodiversité (notamment aménagements, tonte raisonnée et passages à petite faune). Courriers envoyés, appels téléphoniques et rencontres de certains</i>	<i>agriculteurs ont détérioré notre matériel ou ont demandé aux personnes effectuant les inventaires de partir alors que celles-ci se trouvaient sur des parcelles appartenant à la Métropole de Lyon, mais que ces agriculteurs semblaient s'être appropriés.</i>	<i>propriétaires ont bien adhéré à la démarche mais pas tous, et la communication / sensibilisation des agriculteurs n'a pas été suffisamment bonne.</i>	<i>approche pour mieux travailler avec les agriculteurs en se faisant assister par la Métropole de Lyon, étant propriétaire d'une partie des parcelles.</i>
<i>Fête du Printemps 2022 et 2023</i>	<i>05/2022</i>	<i>05/2023</i>	<i>Sensibilisation du grand public, mobilisation et fédération des acteurs locaux et des citoyens, réponses au questionnaire sur notre ABC et visualisation des résultats des inventaires. Affiches et communication sur les réseaux sociaux, le bulletin municipal et les panneaux lumineux en amont de la fête, articles dans le bulletin municipal et le Progrès après.</i>	<i>Apprendre à organiser une fête fédératrice d'une telle ampleur, intéresser le public sur un thème peu connu, trouver des producteurs locaux et/ou zéro déchets pour la restauration durant la fête, organiser une fête dans un parc en le préservant au maximum, faire fédérer les participants. → Achat d'ecocup, mise en place d'un composteur à proximité, poubelles éphémères.</i>	<i>Entièrement atteint : très bonne participation pour une première édition, très bonne participation lors de la 2^{ème} aussi, beaucoup de stands et de participants, bonne sensibilisation et connaissance de l'ABC. Citoyens très étonnés et globalement agréablement surpris par le nombre d'espèces recensées.</i>	<i>Reconduction de la fête une fois par an, en changeant de thème mais toujours dans le domaine de l'environnement.</i>
<i>Conférences</i>	<i>04/2023</i>	<i>12/2023</i>	<i>Conférence données par des associations (Les Amis du Bois de Serres, LPO, Horizon d'Ailes, G'Reine des Prés) et un agent municipal à destination du grand public. Ce sont surtout les</i>	<i>Grosses difficultés à inciter les écullois à participer même avec une collation offerte après, avec une remise des prix avec lots à la suite de la conférence ou avec essai d'utilisation de</i>	<i>Objectifs peu atteints car nous n'avons pas réussi à attirer les habitants pour écouter ces conférences.</i>	<i>L'association Les Amis du Bois de Serres va continuer à proposer des conférences mais la mairie ne souhaite pas en proposer de nouveau, privilégiant les ateliers ou balades en extérieur, directement au</i>

			<p>seniors et quelques familles qui ont participé, mais nous avons eu un faible taux de participation, n'excédant jamais les 15 personnes et étant plus proche de 7 personnes. Une communication sur les réseaux sociaux et le bulletin municipal a été faite avant chaque conférence. Des articles dans le bulletin municipal ont été diffusés à leur suite.</p>	batbois qui auraient pu attirer plus de personnes.		sein des espaces naturels.
Inventaires participatifs	09/2022	06/2023	<p>Inventaires organisés dans les parcs de la ville, au Bois de Serres et dans le périmètre de notre trame verte pressentie à destination du grand public. Apprentissage d'utilisation de l'application I-Naturalist puis inventaires de différents taxons faunistiques et de la flore. Communication sur les réseaux sociaux, le bulletin municipal, à l'aide d'affiches et sur la page dédiée sur le site de la mairie. Quelques articles dans le bulletin municipal et dans le Progrès et l'Actu Lyonnais à l'issue des inventaires. Création de livrets de balade remis aux participants</p>	<p>Apprentissages d'animer une telle activité. Difficultés de gérer des groupes parfois importants pour inventorier la faune sauvage.</p>	<p>Objectifs partiellement atteints : bonne participation, beaucoup d'intérêt des participants mais très peu de données récoltées : les participants n'utilisaient ni l'application I-Naturalist, ni ne faisaient remonter leurs observations à la mairie.</p>	<p>Il serait bien d'en proposer de nouveau mais plus de personnel compétent en mairie. Les agents des services techniques vont mettre en place des inventaires amateurs reptiles et lépidoptères dans un premier temps.</p>

			<p>pour les aider à identifier la faune sauvage par eux-mêmes et nous partager leurs observations. Utilisation de matériel acheté pour l'occasion : filets à papillon, jumelles, piège photo. Utilisation de livres d'identification en possession des deux agents municipaux organisateurs.</p>			
Ateliers nature	05/2022	06/2023	<p>Ces ateliers tout public consistaient à apprendre aux écullois à fabriquer des nichoirs à oiseaux et des abris à chauve-souris ainsi que les bonnes pratiques au jardin. Ils ont été très appréciés et les participants étaient nombreux à tous les ateliers. Communication sur les réseaux sociaux, le bulletin municipal, à l'aide d'affiches et sur la page dédiée sur le site de la mairie. Plusieurs nichoirs et abris ont été posés dans les espaces verts publics de la commune, d'autres dans les jardins des particuliers ou dans les résidences. Fiches avec les consignes de fabrication remises aux participants.</p>	<p>Nous avons pu constater que les participants étaient très friands de ces ateliers. Au départ, nous n'avions pas prévu suffisamment de kits, et pas de fiche consignes à emporter chez soi, nous n'en avons prévu qu'après coup.</p>	<p>Objectif entièrement atteint : les ateliers étaient bien remplis et les participants ont reproduits chez eux les nouvelles connaissances acquises.</p>	<p>Nous comptons réitérer ce genre d'ateliers très appréciés et surtout reproduis par les participants chez eux. L'objectif serait d'apprendre à créer des hibernaculum, de faire participer les citoyens dans la construire de murs en pierre sèche ou haies sèches par exemple qu'ils pourront aussi reproduire chez eux.</p>

Balades ENS	05/2022	04/2023	Balades grand public animées par une association naturaliste locale (FNE, LPO, G'Reine des Prés, Arthropologia) d'environ 15 personnes présentes (surtout familles et seniors), meilleure connaissance du Bois de Serres et meilleure compréhension de son fonctionnement et de ses fragilités.	Difficultés parfois à inciter les écullois à participer aux balades. Apprentissage sur la communication à faire pour faire connaître ces balades et inciter les écullois à y participer.	Objectifs partiellement atteints : Balades globalement bien remplies (même si assez poussivement et certaines moins remplies que d'autres) avec une bonne participation des personnes aux activités proposées durant les balades. Certains prennent même des notes.	Continuité de l'organisation de ces balades sur des sujets différents, meilleure communication pour toucher et donc sensibiliser plus d'habitants.
Exposition Les yeux ouverts sur la faune sauvage en ville	13/05/2023	23/06/2023	Création d'une exposition photographique traitant de la faune sauvage présente à Écully grâce aux photos généreusement données par le président de l'association Les Amis du Bois de Serres et aux anecdotes insolites sur certaines espèces. Installée 1 mois et demi sur le parvis de la mairie, à la commission générale des élus et lors des vœux du maire 2024. Exposition tout public très appréciée et déjà empruntée par deux autres communes. Communication via les réseaux sociaux et le bulletin municipal.	Apprentissage de la création d'une exposition : disposition des photos de très bonne qualité en termes de mise en valeur de l'animal et de netteté et couleurs, et des textes qui doivent être pertinents et accrocheurs.	Objectif entièrement atteint : exposition très appréciée et marquante pour ceux qui l'ont vue. Exposition convoitée par les communes alentours et présentée par le photographe, M. AUDOUARD qui donne des explications complémentaires sur la faune locale.	Exposition de nouveau présentée aux écullois à l'occasion de la Fête du Printemps 2024 et prêtée à d'autres communes alentours (par exemple Charbonnières-les-Bains en 2024).

<p>Plan de gestion des étangs</p>	<p>01/2023</p>	<p>Toujours en cours</p>	<p>Plan de gestion créé à partir des recommandations d'aménagements proposées dans le cadre des Refuges LPO, des connaissances de la chargée de mission recrutée pour l'ABC et des préconisations d'autres associations. Il doit permettre de mieux accueillir les espèces aquatiques sauvages dans ces étangs et est appliqué par les agents des espaces verts et partenaires de la mairie. Des panneaux de sensibilisation seront prochainement installés pour expliquer les aménagements mis en place aux usagers des parcs.</p>	<p>Principale difficulté : gestion de la renouée du Japon. Autre difficulté : acceptation des aménagements favorables à la biodiversité aux usagers et à certains élus qui les jugent « sales et mal entretenus ». Malgré cela, les premiers résultats sont positifs grâce à la condamnation au public de l'îlot de l'étang des Calettes qui a profité aux amphibiens, ou encore des zones de libre évolution qui accueillent un plus grand nombre d'insectes, qui attireront dans espèces prédatrices.</p>	<p>Objectif partiellement atteint : ensemble positif si nous parvenons à continuer d'appliquer le plan de gestion et si nous parvenons à faire accepter ces mesures à tous.</p>	<p>Plan de gestion mis en place et en cours de réalisation pour améliorer la qualité environnementale des deux étangs de la ville. Il faut continuer à le mettre en place. Un plan de gestion général, qui concernera l'ensemble des espaces verts de la ville verra ensuite le jour pour que tous accueille des aménagements favorables à la biodiversité adaptés à chacun.</p>
<p>Formation agents municipaux</p>	<p>03/2023</p>	<p>12/2023</p>	<p>Formations par la LPO et Horizon d'Ailes sur les reptiles, les chiroptères, la gestion différenciée et les aménagements favorables à la biodiversité à destination des agents des espaces verts. Mise en pratique ensuite sur le terrain</p>	<p>Apprentissage de nouvelles connaissances pour les agents. Difficultés par contre pour les faire participer à la formation sur les reptiles, qui est la formation qui a eu le moins de participants. Un défi a été proposé à un agent en particulier qui a tendance à trop tondre les espaces verts et qui marque tous les</p>	<p>Objectif presque entièrement atteint : les agents ont été sensibilisés, se sont montrés très intéressés et ont apprécié ces formations, sauf celle sur les reptiles. Ils ont pu mettre en œuvre leurs nouvelles connaissances acquises.</p>	<p>De nouvelles formations leurs seront proposées pour continuer à développer leurs connaissances sur la biodiversité.</p>

				arbres morts alors que certains ne présentent pas de danger ou sont laissés comme arbre totem : moins tondre et arrêter de marquer les arbres.		
Inventaires professionnels	09/2022	10/2023	Production de synthèses sur les inventaires professionnels réalisés, récolte de nouvelles données sur la biodiversité du territoire qui bénéficieront à la mairie mais aussi à ses partenaires et au grand public, ces données étant publiques et partagées librement. Toutes les synthèses sont disponibles sur la page dédiée à l'ABC du site de la mairie, sur le site des ABC de France et dans la banque de données du SINP.	Difficultés sur la mise en place de l'inventaire reptiles (plaques à reptiles) et pour récolter des données sur les micromammifères. Apprentissage des deux chargés de mission ABC recrutés pour l'occasion qui ont pu accompagner les professionnels lors de ces inventaires.	Objectif entièrement atteint : des données ont bien été récoltées sur tous les taxons visés. Données particulièrement nombreuses sur les chiroptères.	Perspective de mise en place de nouveaux inventaires, sur d'autres taxons (amphibiens, flore, odonates par exemple, en partenariat avec la Métropole de Lyon notamment).
Inventaires amateurs	09/2022	07/2023	Inventaires mammifères à l'aide d'un piège photo, amphibiens et lépidoptères. Prise en compte des résultats dans la synthèse de notre ABC. Les données peuvent être transmises sur demande puisque publiques.	Apprentissage de la mise en place d'un inventaire lépidoptère à l'aide des filets à papillon, des bocal d'observation et des livres de détermination dédiés.	Objectif entièrement atteint : inventaires complémentaires non prévus au départ qui ont augmentés la quantité de données récoltées d'autres taxons que ceux visés au départ.	Les inventaires lépidoptères au moins vont être reconduits, ainsi que l'utilisation du piège photo pour les mammifères.
Cartographies	07/2023	11/2023	Cartographie des habitats, cartographie des	Apprentissages et difficultés pour caractériser les	Objectif entièrement atteint : les	Création d'autres cartographies du territoire,

			<p>enjeux, cartographie des déplacements de la faune et des haies à planter pour améliorer ces déplacements.</p> <p>Les cartographies des habitats et des enjeux sont présentées dans la synthèse de notre ABC et sont publiques et trouvables sur la page dédiée à l'ABC sur le site de la mairie.</p> <p>La carte des haies à implanter est à usage interne et diffusable aux partenaires de la mairie pour une plantation future.</p>	<p>habitats, créer les cartographies via le logiciel QGIS, pour définir le tracé de déplacement de la faune sauvage.</p>	<p>cartographies ont bien été créées et ont été validées et faites avec l'aide de la LPO.</p>	<p>notamment le patrimoine arboré, et mise à jour des cartographies existantes.</p>
Plan de plantations d'arbres	09/2023	Toujours en cours	<p>Projet de plantation de 110 arbres sur la commune, résilients au changement climatique et locaux pour la plupart.</p> <p>Travail sur les emplacements idéaux.</p> <p>Objectif de revégétaliser la ville (notamment son centre), créer des zones d'ombrage et de fraîcheur.</p>	<p>Défi initial de 130 arbres ramené à 110 pour cause de contraintes budgétaires.</p>	<p>Pas d'évaluation possible car l'action n'est pas terminée, mais pour l'instant objectif partiellement atteint.</p>	<p>Continuer les actions de revégétalisation de la ville.</p>
Comité citoyen	09/2022	Toujours en cours	<p>Création d'un comité citoyen tout public (plutôt adulte), composé aujourd'hui de 20 écullois de toutes tranches d'âge.</p> <p>Le comité citoyen a organisé 2 balades de sensibilisation</p>	<p>Difficultés pour motiver les membres pour mettre en place des actions malgré leurs nombreuses idées.</p> <p>Difficultés pour faire venir l'ensemble des</p>	<p>Objectif partiellement atteint : le comité est actif et toujours d'actualité, mais a mis en place peu d'actions et n'avance plus sur son projet de</p>	<p>Finalisation du livret de gestion, mise en place de nouvelles actions de leur choix.</p>

			pour le grand public, a pu bénéficier d'une formation de la LPO dans le cadre des Refuges LPO et est en train de travailler sur un livret de gestion de la biodiversité qui sera diffusé sur le site de la mairie et distribué à tous les détenteurs d'un nouveau permis de construire une maison individuelle sur le territoire.	membres : ce sont relativement toujours les mêmes 7 personnes qui sont présentes aux réunions.	livret.	
Végétalisation et aménagement des cours d'écoles	07/2022	Toujours en cours	Développement du label développement durable des écoles, végétalisation des cours de récréation, installation de potagers, de composts et de récupérateurs d'eau de pluie, développement de l'école du dehors. Cette action ne concerne que les écoles et l'institut LYFE. Communication dans le bulletin municipal après installation, notamment de la nouvelle serre de l'institut LYFE.	Difficultés pour faire fédérer les enseignants, qui ne veulent pas s'occuper de ces nouveaux dispositifs mis à leur disposition. Peu d'engouement de leur part en général sur le projet, à part les balades et actions en « one shot ».	Objectif partiellement atteint : les aménagements ont bien été installés mais ils ne sont pas ou très peu utilisés par les enseignants.	Toutes les écoles doivent être équipées et végétalisées à termes. Recherche de moyens d'accompagnement des enseignants dans l'utilisation des aménagements.
Questionnaire et quizz sur l'ABC	04/2022	12/2023	Questionnaire grand public et acteurs locaux, écoles et associations. Analyse des données pour mieux cerner les envies de chacun et proposer des	Peu de participation que ce soit pour le questionnaire ou le quizz (72 personnes pour ce dernier). Aucune école n'a répondu au questionnaire.	Objectif partiellement atteint : nous avons espéré une meilleure participation des écullois.	Nous pourrions proposer un nouveau questionnaire à l'occasion de la prochaine Fête du Printemps pour évaluer l'acceptation des mesures favorables

			<p>actions dans ce sens. <i>Quizz pour évaluer la connaissance du grand public sur notre ABC. Une version pour les enfants et une autre pour les adultes, avec remise de lots offerts par des acteurs locaux pour récompenser les 3 meilleurs de chaque catégorie. Pour ces deux actions, communication via les réseaux sociaux.</i></p>	<p>Les réponses obtenues et les retours des écullois divergeaient souvent.</p>		<p>à la biodiversité mises en place dans les parcs et un autre sur le type d'ateliers ou de balades qui intéresseraient le plus grand nombre.</p>
<p>Restitution des résultats de l'ABC</p>	12/2023	12/2023	<p>Conférence grand public pour présenter les résultats aux écullois. Quelques familles et seniors présents. Une publication sur les réseaux sociaux a été partagée à l'issue de cette conférence. Des kakémonos ont été fabriqués à l'issue de la restitution pour résumer le projet et les résultats de notre ABC. Ils ont été exposés lors des vœux du maire. Les résultats ont également été présentés lors d'une commission générale devant les élus et le maire, puis en réunion avec l'ensemble des agents des services techniques.</p>	<p>Difficultés pour faire participer les écullois à la conférence.</p>	<p>Objectif partiellement atteint : peu d'écullois présents lors de la restitution mais très bon accueil de la part des élus et du maire, ainsi que des agents des services techniques qui adhèrent à la démarche et qui sont prêts à continuer dans ce sens.</p>	<p>Possible présentation de la démarche de l'ABC aux communes alentours pour les faire candidater.</p>

II.2 Perspectives post-ABC

Nous avons déjà pu évoquer dans les paragraphes précédents les principales perspectives que nous avons relativement à court terme, notamment notre volonté d'inscrire la trame verte que nous avons étudié au PLU-H, notre collaboration avec la Métropole de Lyon, notre incitation des habitants à remplacer leurs clôtures par des haies ou la création de passages à petite faune, nous allons donc évoquer les autres perspectives.

Nous avons prévu d'inventorier l'ensemble des arbres publics de la ville et de les diagnostiquer pour mettre en place des surveillances, puisque nous souhaitons conserver un maximum notre arbres sénescents voire morts, dans la mesure du possible, afin de favoriser les espèces nichant dedans ou saproxylophages. L'objectif sera de les cartographier pour pouvoir facilement mettre à jour leur état, l'intervalle des diagnostics à réaliser sur chacun d'eux, en bref améliorer leur gestion. Il s'agira aussi d'augmenter la diversité botanique, de choisir des végétaux plus locaux, moins gourmands en eau et plus résistants à la chaleur et la sécheresse. S'il s'avère nécessaire d'abattre des arbres dangereux, nous privilégierons la coupe en arbre « totem » ou « chandelle » pour préserver un maximum cet écosystème à part entière. En ville, ceux-ci pourront également être sculptés pour être mieux acceptés par les habitants.

Un barème va également être créé sur la valeur des arbres et des haies paysagères pour valoriser les plus vertueuses. Les parking publics devraient être végétalisés, des projets de végétalisation des toitures et des façades sont aussi en réflexion, tout comme le mode de protection des arbres et notamment de leur système racinaire lors de travaux et de chantiers.

Nous allons aussi travailler sur un plan de gestion des parcs et des jardins intégrant la nouvelle palette végétale, la gestion différenciée et le plan de gestion spécifique aux étangs.

Certaines zones du centre-ville vont être reconsidérées et revégétalisées, telles que l'avenue Paul Santy, le parvis de la mairie, le parvis du château du Vivier et les pourtours de l'église. L'objectif est de les désimpermeabiliser et de les verdir, planter des arbres dans la mesure du possible pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur.

Nous allons aussi continuer à revégétaliser les cours des écoles, notamment celles du Pérollier, du Centre, des Cerisiers et de Grandvaux dans un premier temps.

En plus de la trame noire mise en place et son extension aux alentours des parcs de la ville, les ampoules des lampadaires publics vont être remplacées par des LED.

En partenariat avec la Métropole de Lyon, les ruisseaux de la ville vont également bénéficier d'un plan de gestion qui permettra de les renaturer. L'objectif est de leur rendre un bon état écologique de travailler sur le débit et ainsi les capacités piscicoles, le bon acheminement des sédiments, la faune et la flore aquatiques sauvages. Il s'agira de supprimer le maximum de buses afin de remettre le ruisseau à ciel ouvert. Le risque inondation sera également étudié à cette occasion.

Enfin, le label des Territoires Engagés pour la Nature va être présenté à la commission générale des élus pour leur proposer d'y adhérer. En effet, Maéva RENARD est déjà entrée en contact avec le référent régional et fait partie de son réseau, bénéficiant de leurs webinaires, présentations d'outils de meilleure prise en compte de la nature et de certaines visites sur site très enrichissantes. Il serait donc maintenant pertinent de faire adhérer la ville d'Écully pour mieux mettre en valeur ses actions favorables à la biodiversité et ses efforts pour aller dans ce sens.

Nous avons donc un certain nombre de projets, que nous allons expérimenter pour pouvoir mettre le maximum effectivement en place. Certains sont déjà en cours, d'autres n'émergeront que dans un second temps.

II.3 Autoévaluation

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement				
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.		
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds				
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).		
		<table border="1"> <tr> <td>Sous-dépense</td> <td>Dépense excédentaire</td> </tr> </table>	Sous-dépense	Dépense excédentaire
Sous-dépense	Dépense excédentaire			
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée				
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.		
JUSTIFICATION				

Efficacité au regard des résultats proposés pour le financement :

Nous avons pu inventorier les taxons visés, nos objectifs sont donc remplis. Nous avons même récolté un certain nombre de données sur d'autres taxons, nous avons donc pu aller au-delà de nos espérances. Néanmoins, tous les inventaires n'ont pas donné autant de résultats que ce que nous espérions, notamment dû aux difficultés que nous avons rencontrées pour la mise en place des inventaires. Cependant, nos résultats nous ont permis de conforter nos hypothèses et nous permettent donc d'avancer pour préserver notre trame verte, instaurer une trame noire (déjà en place) et travailler avec les acteurs présents sur ce territoire pour la pérenniser.

Efficiéce au regard de l'emploi des fonds :

L'emploi des fonds est satisfaisant : si nous ne comptons pas les deux agents qui ont été recrutés pour travailler sur notre ABC, nous avons dépensé 29 369.10€ TTC sur les 30 000€ prévus à notre budget, soit 97.9%, ce qui est tout à fait satisfaisant. Néanmoins, si nous comptons les frais de personnels, nous atteignons 53 359.59€ TTC, soit 177.87%.

Pertinence au regard de la valeur ajoutée :

Dans l'ensemble, les activités ont bien apporté une valeur ajoutée à notre projet.

Les participants ont été sensibles à la démarche et ont pu mener des actions favorables, notamment aux jardins ouvriers et, chez les particuliers, la construction et mise en place d'abris à chauve-souris et de nichoirs, ainsi que le ramassage des déchets en forêt (plusieurs ramassages citoyens organisés avec succès). Nous avons notamment pu le constater lors de la fête du Printemps, sur les stands relatifs à l'ABC et notamment celui des agents des espaces verts, où les participants venaient se faire conseiller sur les abris et nichoirs, sur les bonnes pratiques et les aménagements mis en place dans les parcs.

Les balades d'inventaires participatifs n'ont pas été aussi efficaces que ce que nous espérions : peu de données ont été enregistrées par les participants et nous aurions pu espérer accueillir plus de monde.

Les mesures favorables à la biodiversité ont été globalement bien acceptées et ont été respectées : aucun vandalisme n'est à déplorer.

Le Groupe SEB a bien compris notre démarche, nous a apporté son soutien et travaille avec nous pour construire leur extension en respectant un maximum notre trame verte.

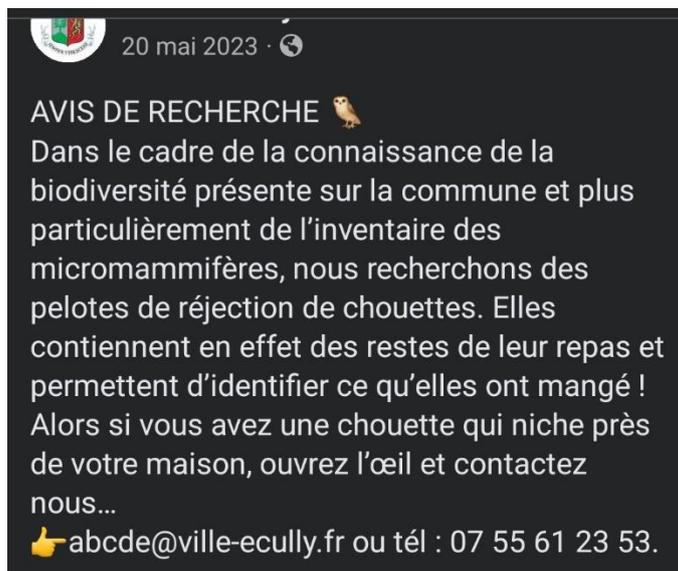
III. Livrables produits

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
<i>Livret de balade oiseaux</i>	Livret	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Externe	Grand Public
<i>Livret de balade traces et indices de présence de la faune</i>	Livret	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Externe	Grand Public
<i>Fiches espèces</i>	Fiche	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Externe	Grand public et écoles
<i>Synthèse de l'ABCDE</i>	Rapport	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Interne et externe	OFB, services de la collectivité, élus, comité citoyen, scolaires et grand public
<i>Cartographie des habitats</i>	Carte	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Interne puis externe	Associations, Métropole de

		naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html		Lyon, OFB et grand public
<i>Synthèse étude trame verte</i>	Rapport	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Interne puis externe	Services de la collectivité, Métropole de Lyon, OFB et grand public
<i>Inventaire chiroptères</i>	Rapport	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Interne puis externe	Métropole de Lyon, OFB et grand public
<i>Inventaires mammifères et reptiles</i>	Rapport	https://www.ecully.fr/mairie/patrimoine-naturel/atlas-de-la-biodiversite-communale-710.html	Interne puis externe	Métropole de Lyon, OFB et grand public
<i>Panneaux de sensibilisation - parcs</i>	Panneau	Parcs du Vivier et de Malrochet, Étang des Calettes	Externe	Grand public
<i>Palette végétale</i>	Livret	Prochainement sur le site de la mairie	Interne puis externe	Services de la collectivité et grand public
<i>Livret de gestion – aménagements favorables à la biodiversité</i>	Livret	Prochainement sur le site de la mairie	Externe	Grand public
<i>Plan de nichoirs à oiseaux</i>	Fiche	Distribués lors de la fête du Printemps et des ateliers de construction	Externe	Grand public

IV. Annexes

1. Affiche « Avis de recherche rapaces nocturnes » :



AVIS DE RECHERCHE

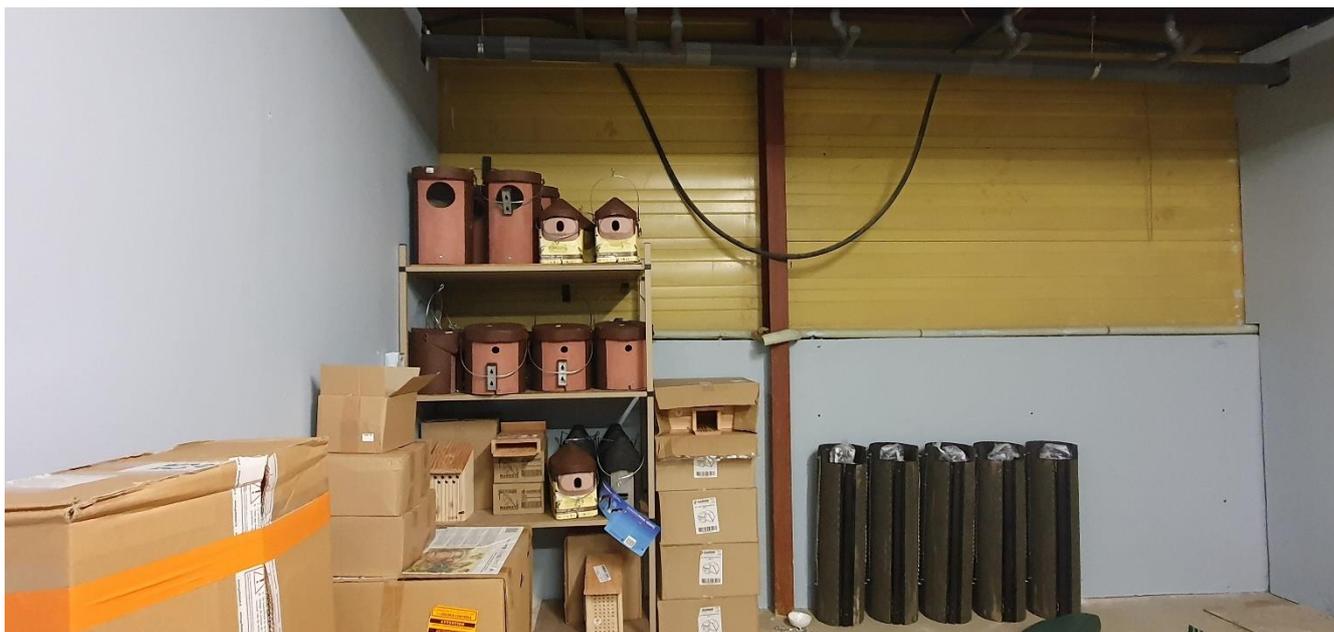
Vous habitez à Ecully ? Vous avez une chouette qui dort dans votre grange ou proche de votre maison ?

Dans le cadre de l'inventaire des micromammifères de la commune, nous recherchons leurs pelotes de réjection, qui contiennent les restes de leur repas et nous permettent d'identifier les espèces qu'elles ont mangé.



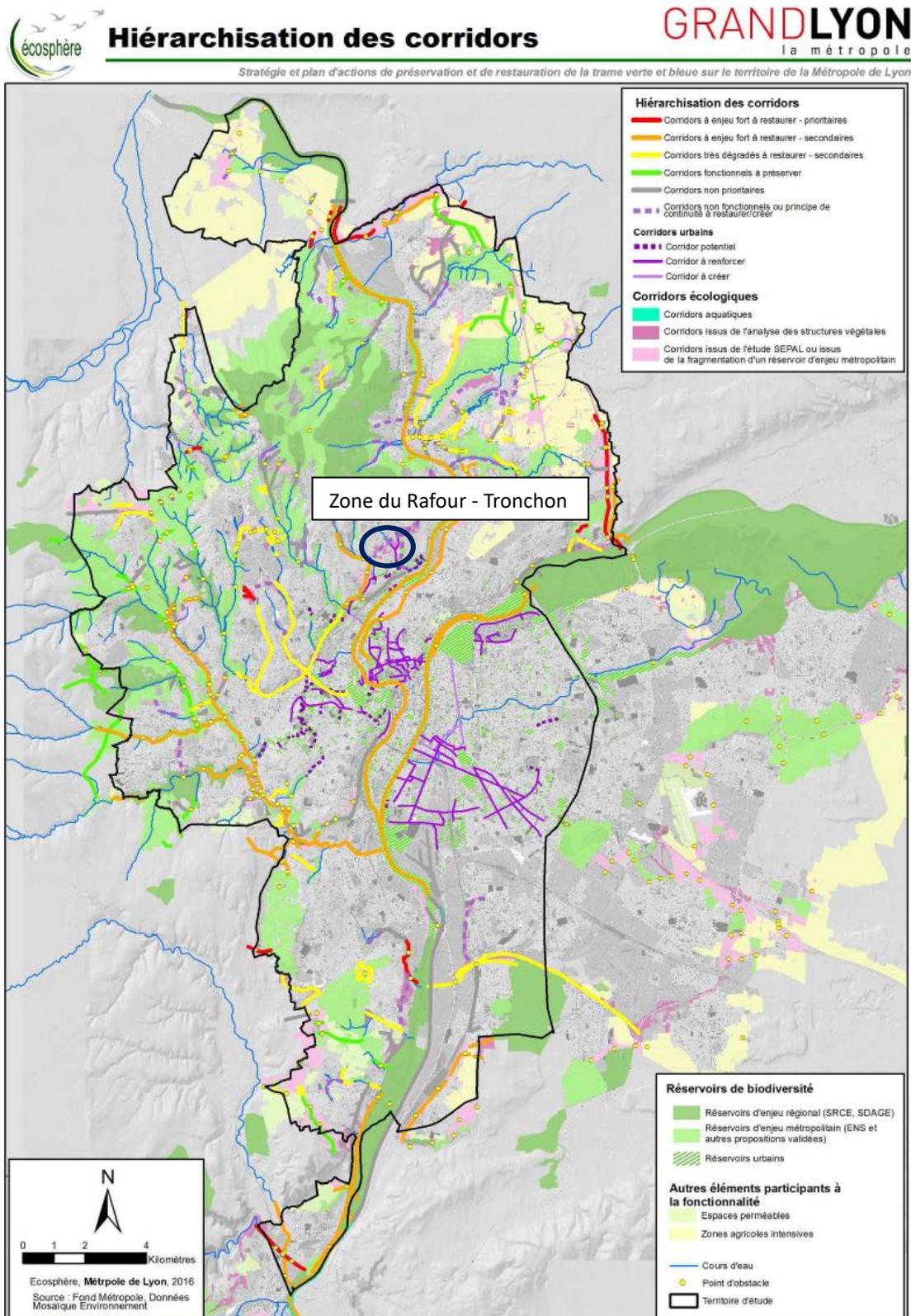
Pour contribuer, écrivez-nous à abcde@ville-ecully.fr ou appelez au **07 55 61 23 53**.

2. Photos nichoirs/abris achetés à installer à l'hiver 2024, zone laissée en herbes hautes au parc de Malrochet, exemple d'un panneau de sensibilisation et haie sèche dans le parc du Vivier :





3. Cartes des corridors écologiques à restaurer identifiés par la Métropole de Lyon



Ecosphère / Grand Lyon Métropole
Mai 2017

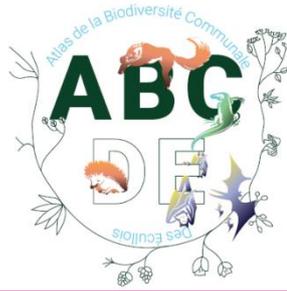
29



4. Exemples d'affiche



VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR CE QUI VIT PRÈS DE CHEZ VOUS ET PARTICIPER À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ À ÉCULLY ?
UN GRAND INVENTAIRE DES ESPÈCES SE LANCE ! POUR NOUS REJOINDRE, C'EST PAR ICI :



Conférence

LUNDI 17 OCTOBRE | 18H30
SALLE DES MARIAGES | MAIRIE

VENEZ
OBSERVER
OISEAUX,
FLEURS,
LIBELLULES ET
PAPILLONS
AVANT L'HIVER !

Inventaires participatifs

24.09 PARC MALROCHET | 10-12H
RDV ENTRÉE DU PARC

19.10 PARC DU VIVIER | 16-18H
RDV TERRASSE DU CHÂTEAU

22.10 BOIS DE SERRES | 10-12H
RDV GARE DES MOUILLES

RENSEIGNEMENTS :
ABCDE@VILLE-ECULLY.FR



BIODIVERSITÉ

Une année pleine de vie !



2023 est l'année de la biodiversité à Écully. Tous ces êtres familiers ou inattendus qui vivent sur la commune seront mis à l'honneur à travers différents événements et animations, qui vous permettront d'en apprendre plus sur nos voisins animaux et végétaux.



De nombreuses animations et balades d'observation vous seront proposées au printemps.

Des animations vous ont déjà été proposées en 2022 dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité. Ces actions vont se développer en 2023 qui sera pour la Ville la thématique phare de l'année, après la mobilité en 2021 et les déchets en 2022. « On voit qu'au niveau mondial, la biodiversité est en grand danger. Il est de notre responsabilité de la préserver au mieux à Écully, en y associant étroitement les Écullois, petits et grands, à travers des actions de sensibilisation, d'information, et en donnant des idées concrètes d'actions à faire chez soi... » précise Agnès Gardon-Chemain, 1^{re} adjointe, déléguée à la Transition écologique, aux Mobilités et à l'Innovation.

■ Contact : abcde@ville-ecully.fr

L'arrivée du printemps sera l'occasion de partir observer la faune et la flore.

- **Le 19 avril, conférence sur les chauves-souris**, se prolongeant par une balade pour écouter ces discrets noctambules.
- **Le 12 mai**, conférence sur les plantes sauvages, trésors mal-aimés pourtant premiers nourriciers de nos amis ailés. Balade sur ce thème le lendemain.
- **Le 13 mai**, début d'une exposition de photos de Michel Audouard, président des Amis du Bois de Serres sur le mail piéton de la place de la Libération. Elle présentera insectes bariolés et mammifères discrets de la commune.
- Enfin à noter sur vos agendas, la **2^e Fête du Printemps, le samedi 13 mai au parc du Vivier**. Différents stands vous proposeront, entre autres, de construire des nichoirs, de découvrir comment rendre votre jardin accueillant pour les hérissons, ou d'en apprendre plus sur les libellules qui vivent sur les berges de l'étang des Calettes...
- **Poursuite des inventaires participatifs** qui vous permettent d'observer la faune et la flore de nos parcs et bois munis de jumelles et de filets à papillons. Encadrés par des professionnels, vous apprendrez aussi les techniques pour repérer les indices de passage de certains mammifères... Dates précisées au printemps.

EN PHOTOS

- Le service municipal paysage et biodiversité s'est doté d'un piège photographique qu'il peut déplacer dans différents espaces naturels pour observer et recenser des espèces variées, de jour comme de nuit, sans les déranger.
- **Photographiez pour recenser !**
Vous aussi grâce à l'application mobile gratuite iNaturalist, participez au recensement des espèces. En prenant des photos au cours de vos balades et en les téléchargeant dans l'application, elles seront géolocalisées et rejoindront automatiquement une carte interactive depuis laquelle vous pouvez voir tout ce qui a déjà été observé à Écully et ailleurs.

Plus d'infos : rendez-vous sur le site de la Ville, rubrique Ma ville/ Patrimoine naturel/Atlas de la biodiversité communale et sur l'application de la Ville.

PLAN DE GESTION DES ÉTANGS

Pour une cohabitation harmonieuse entre les humains et la nature

La protection des espèces sauvages a longtemps été cantonnée aux espaces loins des villes, qui n'avaient qu'une vocation : accueillir des humains. Aujourd'hui, le constat d'échec est cuisant : la plupart des espèces, même communes, régressent à grande vitesse.



Nos villes, qui grignotent toujours davantage les campagnes, peuvent néanmoins contenir de précieux refuges. Grâce à son réseau de vieux arbres et son boisement classé, Écully abrite ainsi une faune insoupçonnée, avec **223 espèces recensées dont près de 50 menacées d'extinction.**

Le service Paysage et Biodiversité a souhaité montrer l'exemple à l'étang des Calettes, situé derrière le parc du Vivier, et à l'étang de Malrochet. Un plan de gestion a été défini, qui respecte à la fois les usages humains et l'évolution naturelle des milieux. Vous y trouvez par exemple une haie sèche (notre photo) et bientôt des prairies peu fauchées, des pelouses à pique-nique et des parties boisées où ronces et jeunes arbres grandissent librement et remplissent ainsi leurs fonctions écologiques. On y espère le retour des oiseaux granivores comme le chardonneret élégant, des hérissons mangeurs d'escargots, voire la nidification des canards.

Votre jardin est aussi un espace naturel qui peut favoriser la biodiversité. Retrouvez des conseils pratiques sur ecully.fr, rubrique Ma ville/Patrimoine naturel/Atlas de la biodiversité communale.



VOS RENDEZ-VOUS BIODIVERSITÉ

- **À la découverte du Bois de Serres** : Les Amis du bois de Serres organisent le dimanche 26 mars de 9h30 à 12h, 3 balades thématiques commentées et gratuites pour en apprendre plus sur la biodiversité : la première avec le spécialiste des chants d'oiseaux de la Ligue de Protection des Oiseaux, une deuxième sur les arbres (usages et reconnaissance) et une troisième sur les plantes comestibles et dangereuses. Rendez-vous sur le Grand Pré (accès par Dardilly).
- **Visite des jardins communaux**, samedi 15 avril de 9h à 12h. Rendez-vous 46 chemin du Moulin Carron. Découverte des différentes espèces présentes et de la manière d'accueillir la biodiversité dans son jardin.
- **Conférence sur les chauves-souris**, se prolongeant par une balade pour écouter ces discrets noctambules. Mercredi 19 avril à 19h, au Centre Culturel.
- **Inventaire professionnel sur les reptiles**, ouvert au public, le samedi 22 avril à partir de 9h. Lieu à confirmer.
- **Conférence « De la plante sauvage à la mauvaise herbe : question de représentation »**, proposée par l'association G'Reine des Prés dans le cadre du Projet Nature. Comment les plantes sauvages, amies et alliées de nos ancêtres, sont-elles devenues au fil des siècles des "mauvaises herbes" dans nos représentations ? Vendredi 12 mai à 18h30 en mairie d'Écully. Entrée libre, inscription conseillée : projetsnature@mairie-dardilly.fr
- **Observation des fleurs sauvages de prairie et des pollinisateurs** : balade le mercredi 24 mai de 10h à 12h. Rendez-vous au parking du font Jacou (bois de Serres).

ÉCULLY

Une balade dans les jardins communaux à la découverte de la biodiversité

Dans le cadre du programme engagé par la ville d'Écully pour protéger la biodiversité sur son territoire, une promenade était proposée ce samedi 15 avril aux membres des jardins du Lyonnais. Une quinzaine de jardiniers amateurs passionnés ont sillonné les allées, parcelles et bois du jardin du Lyonnais en compagnie de Louise Tonnelé-Verjus et de Maëva Renard, chargées de mission.

Cultiver un potager sur 300 m²

Les jardins sont le reflet de la société pour François Dupuy, président de l'association des Jardins ouvriers communaux de Lyon : « Ils ne sont plus un univers exclusivement masculin et de personnes issues de milieux modestes. » De plus en plus de femmes, de jardiniers de tout âge et de tout horizon ont rejoint l'association au fil des ans, pour cultiver un potager sur près de 300 m².

Cette microsociété est ouverte sur le monde extérieur en accueillant régulièrement des personnes en situation de handicap ou des écoles d'Écully et de Lyon La Duchère. C'est dans cet esprit que François Dupuy et son vice-président Alain Bassy développent des actions pour parler de protection des ressources en eau,



Louise Tonnelé-Verjus entourée de jardiniers des jardins familiaux du chemin du moulin Carron. Photo Progrès/Philippe MATTELON

de culture raisonnée et aujourd'hui de biodiversité.

L'importance de l'interaction entre les espèces

Durant cette rencontre, Louise Tonnelé-Verjus et Maëva Renard ont mis en valeur l'importance de l'interaction entre les espèces entre elles, animales ou végétales, en décrivant certaines situations bien connues des jardiniers.

Ceux-ci n'ont guère besoin de limaces pour bien faire pousser des salades, mais celles-ci constituent l'alimentation préférée des hérissons. La présence de hérissons est donc très efficace pour réguler les limaces, comme celle

des serpents pour éliminer les rats. Louise insiste sur le fait que l'on ne peut lutter durablement contre les espèces avec des moyens non naturels.

« Pour lutter contre les moustiques, une mare serait idéale pour accueillir leurs prédateurs. » En changeant notre regard, les pratiques peuvent évoluer pour préserver ces coins de nature, véritables havres de paix pour toutes les espèces.

De notre correspondant
Philippe MATTELON

Pour en savoir plus, l'Atlas de la biodiversité communale est à retrouver sur le site de la commune.

Samedi 24 septembre 2022

DARDILLY

Un défilé de mode senior pour commencer la Semaine bleue



Les participants lors de la Semaine bleue. Photo d'archives mairie de Dardilly

En ouverture de la Semaine bleue, un défilé de mode senior sera proposé le vendredi 30 septembre à 19 h 30 à l'Aqueduc. Chorégraphié par Tarek Ait Meddour, suivi d'un verre de l'amitié. Avec la participation financière de la Confédération des finances.

« La Semaine bleue, c'est la valorisation de la place des seniors dans la vie sociale, et l'occasion de promouvoir un autre regard sur le vieillissement », note Christiane Martel, directrice de la Bretonnière.

Le programme :

► **Psycho Rhapsody Show** : dimanche 2 octobre à 14 heures à l'Aqueduc. Représentation théâtrale par les Rhapsodes, suivi d'un verre de l'amitié.

► **Du nouveau dans le Code de la route** : lundi 3 octobre à 14 heures à l'Aqueduc. Conférence sécuritaire routière en partenariat avec la police municipale. Ouvert à tous.

► **Plantes sauvages et comestibles** :

mardi 4 octobre à 15 heures au bois de Serre, chemin des Mouilles. Tout connaître sur les plantes sauvages et comestibles par l'association G'neine des Prés.

► **Du jeu en bois aux jeux vidéo** : mercredi 5 octobre à 14 h 30 à La Bretonnière. Rencontre et initiation avec le conseil municipal des enfants.

► **Bilan individuel prévention santé** : jeudi 6 octobre de 8 h 30 à 15 h 30 à la mairie de Dardilly.

En partenariat avec le centre de prévention Aggiré - Arco.

► **Voyages-voyages** : jeudi 6 octobre à 16 h 30 à l'Aqueduc. Conférence ludique par le musée des sapeurs pompiers.

► **Marathon de la danse** : vendredi 7 octobre à 16 heures à La Bretonnière. Démonstration de danse urbaine.

De notre correspondante
Virginie FOUNES

Tel. : 04.78.66.51.47

ÉCULLY

Atlas de la biodiversité : l'inventaire débute ce samedi

Atlas de la biodiversité communale : voilà un intitulé que l'on est appelé à retrouver dans les mois à venir. C'est une action de longue haleine qui vise à faire l'inventaire du vivant sur un territoire donné.

Agnès Gardon-Chemain est la première adjointe au maire et sa première mission est ainsi énoncée : déléguée à la transition écologique. C'est dire qu'une véritable attention est portée à ces thèmes dont tous mesurent, et de plus en plus, l'importance vitale. La ville d'Écully fait ainsi partie de celles qui ont été choisies pour participer au projet Atlas de la biodiversité communale (ABC). Il consiste à recenser localement les espèces animales et végétales, pour les protéger par des mesures appropriées.

« Nous allons mobiliser les personnes sensibles à la nature »

« Avec l'aide de spécialistes, explique l'élu, nous allons participer à cet inventaire du vivant, repérer les espèces de notre territoire, ce qui les menace ou facilite leur existence, et éventuellement recréer des corridors qui leur permettent de circuler. » El-



L'un des occupants de notre territoire, saisi par le président des Amis du bois de Serre. Photo Progrès/Michel AUDOUARD

le a confié à Louise Tonnelé-Verjus, étudiante en 3^e année post-bac au Centre de formation et de promotion horticole d'Écully (CFPH), le soin de piloter l'action ABC.

« Nous allons mobiliser les personnes sensibles à la nature, qu'elles disposent ou non de connaissances naturalistes, explique Louise. Leur aide sera précieuse, tout au long de l'année, pour observer la faune et la flore croisées lors de balades dans les parcs et le bois de Serre. »

Les premiers inventaires participatifs auront lieu :
► **Samedi 24 septembre** de 10 heures à midi au parc de Mal-

rochet (à l'entrée).

► **Mercredi 19 octobre** de 16 à 18 heures au parc du Vivier (terrasse du château).

► **Samedi 22 octobre** au Bois de Serre, de 10 heures à midi (gare des Mouilles).

À noter aussi qu'une réunion de présentation de l'Atlas de la biodiversité se tiendra en salle des mariages à la mairie d'Écully le 17 octobre à 18 h 30. Elle permettra de mieux comprendre des enjeux, de se constituer en comité citoyen, de connaître les outils et applications utiles aux techniciens d'inventaire naturaliste.

De notre correspondant
Jean DESFONDS